DIEMOZ

VIVRE SES CHOIX

Mairie

Vie Municipale

Vie Locale

Dossier

Agenda

Infos Pratiques

Bulletin Municipal

Décembre 2018 - N° 112

DIEMOZ
VIVRE SES CHOIX

Le mot de Christian REY

Chères Diémoises, Chers Diémois,

Ce bulletin municipal vient clôturer l'année et je tiens à renouveler mes sincères remerciements à mes collègues en charge de la communication, qui permettent à chacun, au travers de la lecture de ce bulletin, d'être informé des travaux réalisés, des projets ainsi que des événements de la vie associative municipale.

Retour sur quelques exemples phares...

En 2018, nous avons reçu une délégation de notre commune jumelle italienne Castelnuevo Belbo prouvant ainsi la solidité de notre partenariat.
Durant 3 jours, nous avons partagé des moments forts, notamment la visite de Fourvière et le spectacle franco-italien de clôture.

Côté scolaire, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. 265 enfants ont repris le chemin de l'école. Le nouveau Conseil des enfants a été élu avant les vacances d'octobre et j'aurai le plaisir de le recevoir mi-novembre.

En ce qui concerne les associations de la commune, elles ont présenté, à l'occasion du forum animé par le Comité des fêtes, les différentes activités sportives et culturelles qu'elles proposent tout au long de l'année.

J'en profite pour vous rappeler **le spectacle des danses et chœurs ukrainiens "Les petits souliers" qui aura lieu le 8 décembre prochain** à la salle Gabriel Rey et qui s'annonce comme un évènement de grande qualité. **Nous vous espérons nombreux pour le découvrir...**

Concernant les travaux effectués, la liste est déjà longue, mais nous ne nous arrêterons pas là : l'enfouissement des réseaux EDF et France Telecom sur la route du Brachet est prévu, et sera complété par des aménagements de sécurité. Ces travaux seront menés en collaboration avec la commune de Saint-Georges-d'Espéranche.

En matière de fiscalité, comme vous avez pu le constater, nous sommes une commune à n'avoir **pas augmenté notre taux d'imposition, et nous aborderons 2019 avec la même volonté.**

Chaque année, nous essayons d'améliorer la qualité de vie et, donc, les services qui vous sont offerts. Ainsi, **en 2019, la priorité sera donnée à la santé avec la création d'un cabinet médica**l, rue des Barbières.

Et, toujours attentifs aux personnes en difficulté et notamment celles en recherche d'emploi, **nous multiplions les rencontres avec les acteurs économiques de notre territoire**, via notre réseau d'entrepreneurs, pour faciliter leur recrutement.

Enfin, en cette fin d'année, **les Membres du Comité Local d'Action Sociale et moi-même rendrons visite aux aînés de notre village,** pour partager un moment et leur remettre un petit présent à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Mais je ne serai pas exhaustif et vous laisse donc découvrir les dernières nouvelles de notre village dans les pages qui suivent.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Christian REY,
Maire de Diémoz.

Mairie

02 - LE MOT DU MAIRE

Vie Municipale

04 - COMMISSION INFORMATION
04 à 13 - CONSEILS MUNICIPAUX
14 - ARRIVÉE DE LA FIBRE À DIÉMOZ
15 - GENTLEMAN BOULISTE
15 - DÉPART À LA RETRAITE DE JOËLLE NAQUIN
16 à 25 - COMMISSIONS MUNICIPALES

Vie Locale

26 - FÊTE DE LA MUSIQUE
27 - ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2018
28 - VÉHICULES ANCIENS
29 - FORUM DES ASSOCIATIONS
29 - SPECTACLE "LES JOYEUX PETITS SOULIERS"
30 à 61 - VIE ASSOCIATIVE

Dossier

62 à 69 - DOSSIER : LA VENUE DE NOS AMIS ITALIENS DE CASTELNUOVO-BELBO

Agenda

70 - MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2018

Infos Pratiques

71 - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
72 - NUISANCES SONORES
73 - AINSI VA LA VIE
74 - NUMÉROS UTILES
75 - TÉLÉTHON 30 NOVEMBRE ET 1er DÉCEMBRE 2018

BULLETIN MUNICIPAL DE DIÉMOZ N°112
Tél : 04 78 96 20 08
Fax : 04 78 96 28 84

Site internet :
mairie-diewmoz.fr

Courriel :
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :
Christian REY, Jacqueline CHAPUIS, Gilbert PARRAIN, Denise MOSA, Ingrid VIGNAT, Anne-Marie VIDAL et Annick HOUDEAU.

Design et mise en page :
PUBLICITÉ TOUCHANT

Photos :
Commission information

Impression :
Imprimerie Carle, papier recyclable.

Commission information

Après une fin d'été chaude et un début d'automne très ensoleillé, il est temps pour la commission information de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Il reprend en détail les différentes manifestations de ces derniers mois. Vous trouverez aussi un large panorama de notre vie associative.

Ces quelques pages sont illustrées par les œuvres de nos petits artistes de l'école maternelle.

Bonne lecture à tous.

La Commission Information.

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 7 juin 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

1. SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal**, les montants de subventions attribués aux associations mentionnées dans ce tableau :

Associations	Montants €	Associations	Montants €
ACCA	170 €	Chorale	200 €
Chambre des métiers	170 €	Danse attitude	400 €
Club de l'amitié	200 € + 400 €	Diémoz grimp	400 €
Comité locale d'action sociale	200 €	Diémoz compet'Team	200 €
Comité des fêtes	300 €	DSM	200 €
Comité de jumelage	1 000 €	Les Echevettes	200 €
Diem'Flamenco	300 €	Foot	2 500 €
Ludodiem	200 €	Gymnastique Diémoise	500,00 €
Pétanque club Diémoz	200 €	Gymnastique volontaire	500,00 €
Thieo	170 €	Karaté	700 € + 200 €
UMAC	800 €	Moto club	200 € + 400 €
FNACA	200 €	Musikorizon	170 €
GICCD	200 €	Kiosque à musique	300 € + 400 €
Aéro'K	200 €	Peintres	200 €
Art et culture	250 €	Photo club	200 €
Basket	1 200 €	Sou des écoles	2 412 €
Boules	200 €	Stock car	200 €
Les Caligae	200 €	Tennis club	900 €
Les chiffres et les lettres	200 €	Tennis de table	200 €

2. BAIL PROFESSIONNEL ET AMÉNAGEMENT D'UN CABINET MÉDICAL

M.le Maire rappelle que le local de l'ancienne auto-école situé rue des barbières est inoccupé actuellement. Il propose de le louer pour un cabinet médical. À ce titre il est proposé au **Conseil Municipal** de se prononcer sur la location de ce local en bail professionnel.

Le montant annuel du loyer hors charges serait de 7 200 € révisable chaque année à la date anniversaire de la signature du bail selon l'indice des loyers des activités tertiaires tel qu'il est publié par l'INSEE. Les frais du bail s'élevant à 720 € TTC seront partagés par moitié entre la mairie (360 €) et les locataires (360 €). Le montant des travaux pour l'aménagement du local s'élève à 68 888,10 € TTC.

Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire de louer par bail professionnel l'ancien local de l'auto-école situé rue des Barbières pour un montant annuel de loyer de 7 200 €, **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette location, notamment à signer ledit bail, d'en négocier les conditions et d'encaisser les sommes correspondantes et **PRÉCISE** que les conditions de cette location sont fixées dans le bail professionnel.

3. CRÉATION D'EMPLOI À TEMPS COMPLET *(RÉGULARISATION)*

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet est devenue nécessaire afin de répondre à l'accroissement des tâches qui incombent au service scolaire municipal et notamment les TAP.

Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet à compter du 1/09/17.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 12 charges de personnel et frais assimilés.

4. RÉTROCESSION TERRAINS BERRIER À LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que suite à la vente des terrains au nom de BERRIER Georges à VIVIANT TERRAINS pour la construction d'un lotissement dénommé "le Domaine des Bresses", il convient d'effectuer une cession de terrains au profit de la commune.

M. BERRIER Georges cède gratuitement à la commune sur la parcelle section A 236, la pointe du terrain à l'angle de la rue des Bresses et du chemin du Petit Château, sous la ligne électrique très haute tension ainsi que la partie du talus à l'Est du terrain, afin d'élargir à 8 mètres l'emprise du chemin du Petit Château ainsi que sur la parcelle section A 1026, la partie du talus au Nord-Ouest du terrain afin d'élargir à 8 mètres l'emprise de la rue des Bresses.

Le Conseil Municipal APPROUVE la rétrocession gratuite de ces terrains pour une surface totale de 890 m^2 ; **AUTORISE** M.le Maire à signer tous documents administratifs en lien avec cette rétrocession, et **PRÉCISE** que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

5. IMPASSE DES BARBIÈRES : RÉTROCESSION GRATUITE À LA COMMUNE DE LA VOIE D'ACCÈS

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** qu'il avait été convenu lors de la vente des terrains au nom de Monsieur Maurice NEPLE, de rétrocéder à la commune deux parcelles permettant ainsi d'intégrer, dans sa continuité, cette voie d'accès à la voirie communale.

Il s'agit des parcelles suivantes :

- Section B 1794 pour 144 m^2
- Section B 1791 pour 674 m^2

Monsieur le Maire précise que tous les frais liés à cette cession seront pris en charge par la collectivité.

6. SEDI : Travaux sur réseaux D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - Hameau de Comberousse

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'opération intitulée :

Collectivité : Commune de Diémoz Affaire n° 17-003-144 - EP - Hameau de Comberousse.

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement de l'opération : Prix de revient prévisionnel : 18 106 €
  Financements externes : 4 570 €
  Participation prévisionnelle : 13 537 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa participation aux frais de maîtrise d'œuvre du SEDI pour : 604 €.

7. SEDI : Travaux sur réseaux FRANCE TELECOM Enfouissement Comberousse - le Plan - Brachet

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de intitulée :

Collectivité : Commune de Diémoz Affaire n° 17-002-144 – Enfouissement Comberousse + le Plan + Brachet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'avant-projet de travaux et du plan de financement de l'opération : Prix de revient prévisionnel : 43 558 €
  Financements externes : 0 €
  Participation prévisionnelle : 43 558 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa participation aux frais de maîtrise d'œuvre du SEDI pour : 2 074 €.

8. SEDI : Travaux sur réseaux DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ - Enfouissement Comberousse - le Plan - Brachet

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'opération intitulée :

Collectivité : Commune de Diémoz Affaire n° 17-002-144 – Enfouissement Comberousse + le Plan + Brachet.

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** de l'avant-projet de travaux et du plan de financement de l'opération : Prix de revient prévisionnel : 138 990 €
  Financements externes : 102 688 €
  Participation prévisionnelle : 36 302 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa participation aux frais de maîtrise d'œuvre du SEDI pour : 2 055 €.

9. SEDI : Travaux sur réseaux DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ - Enfouissement rue des Étangs

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, intitulés :

Collectivité : Commune de Diémoz Affaire n° 17-005-144 – Enfouissement rue des Étangs.

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir : Prix de revient prévisionnel : 122 939 €
  Financements externes : 40 299 €
  Participation prévisionnelle : 82 639 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa participation aux frais du SEDI d'un montant de : 4 081 €.
- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 78 558 €.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

10. SEDI : Travaux sur réseaux DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ - Extension rue des Étangs

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux intitulés :

Collectivité : Commune de Diémoz Affaire n° 17-006-144 – Extension rue des Étangs ;

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 7 juin 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE -

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir : Prix de revient prévisionnel : 72 672 €
  Financements externes : 60 454 €
  Participation prévisionnelle : 12 218 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 11 582 €.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

11. SEDI : Travaux sur réseaux FRANCE TELECOM - Enfouissement rue des Étangs

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir : Prix de revient prévisionnel : 11 261 €
  Financements externes : 0 €
  Participation prévisionnelle : 11 261 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa participation aux frais du SEDI d'un montant de : 0 €
- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 11 261 €.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

12. SEDI : Travaux sur réseaux FRANCE TELECOM - Extension rue des Étangs

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir : Prix de revient prévisionnel : 17 664 €
  Financements externes : 0 €
  Participation prévisionnelle : 17 664 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)
- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 16 777 €.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

13. STRUCTURATION DE LA GESTION DES RIVIÈRES ET DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS TRANSFERT DES COMPÉTENCES VISÉES À L'ARTICLE L. 211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

À compter du 1er janvier 2018, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), et donc notamment les Communautés de Communes / Communautés d'agglomération se sont vus confier la compétence "**Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI)**, instituée par la loi portant Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (dite "loi MAPTAM") du 27 janvier 2014 et la loi du 7 août 2015 portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**. Ces lois incitent par ailleurs les collectivités territoriales à organiser la mise en œuvre de ces compétences et des compétences connexes relatives à la gestion de l'eau et des rivières au travers de syndicat mixtes œuvrant à l'échelle de bassins hydrographiques cohérents.

La mise en place de la compétence **GEMAPI** vise ainsi à aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques et des rivières (pour gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux et gérer des zones d'expansion des crues, gérer la végétation dans les cours d'eau,…) et l'urbanisme (pour mieux intégrer le risque d'inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement du territoire et dans les documents d'urbanisme).

La compétence **GEMAPI** s'articule autour de 4 missions définies au Code de l'Environnement (1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 dudit code) :

1° **L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;**

2° **L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;**

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

À cette compétence obligatoire, peuvent être rattachées, dans un souci de cohérence de l'action territoriale, un certain nombre de compétences facultatives qui concourent également à la gestion équilibrée de la ressource en eau au sein du grand cycle de l'eau. Il s'agit des compétences mentionnées aux 4°, 6°, 7°, 11° et 12° de l'article L. 211-7 précité :

4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols (hors eaux pluviales urbaines) ;

6° La lutte contre la pollution ;

7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;

11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

La compétence **GEMAPI**, étant exercée par le syndicat de rivières "Rivières des 4 Vallées" sur notre territoire, notre commune, qui était membre de ce dernier jusqu'au 31 décembre 2017 a été remplacée par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, au 1er janvier 2018, par le mécanisme de représentation-substitution.

Les Présidents d'EPCI et le Département ont engagé des discussions afin de déterminer la meilleure façon de structurer l'exercice de l'ensemble de ces compétences en Isère. Il est remonté l'opportunité de fusionner les 4 syndicats mixtes isérois existants couvrant les affluents du Rhône à l'aval de Lyon au sein d'un nouveau syndicat mixte ouvert, le **SIRRA (syndicat isérois des rivières - Rhône aval)**, constitué de 6 EPCI, dont la CC CND, et du Département. Ce syndicat se verra transférer la compétence **GEMAPI** et les compétences facultatives précitées. Cette démarche a pour intérêt de mutualiser les moyens humains et techniques en vue d'une mise en œuvre efficace des programmes d'actions arrêtés par les territoires. Le Département a délibéré le 15 décembre 2017 sur les modalités d'un soutien technique et financier renforcé en direction de ce syndicat si les élus locaux soutiennent sa mise en place et organisent les transferts de compétence correspondants.

La première étape de ce processus vise à harmoniser les compétences des EPCI, ce qui suppose pour notre collectivité qui détient les compétences facultatives 4°, 6°, 7°, 11°, 12° du L 211-7 de les transférer à la CC CND. Pour notre territoire la compétence 12° intègre en particulier l'animation des contrats de rivières.

La commune continuera par ailleurs à participer et à suivre les actions impactant son territoire au travers de sa représentation au sein du conseil communautaire et de son association aux réflexions et travaux du SIRRA qui assurera une concertation active avec les élus locaux.

L'objet de la délibération est donc d'approuver le transfert des compétences mentionnées aux 4°, 6°, 7°, 11° et 12° dudit article à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 5211-17 relatif aux transferts de compétence des communes vers les EPCI et son article L.2121-29 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L 211-7 relatif aux domaines pour lesquels les collectivités locales et leurs groupements sont habilités à agir en matière de gestion de l'eau et des rivières ;

Le Conseil Municipal

ACCEPTE le transfert des compétences 4°, 6°, 7°, 11° et 12° de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement, à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, en intégrant à l'item 12° "l'animation des contrats de rivières" ;

AUTORISE et de charger Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de la CCCND ;

DEMANDE à Monsieur le Préfet de l'Isère de prendre un arrêté préfectoral actant les transferts susvisés, sans attendre la fin du délai de consultation, dès que les conditions de majorité qualifiée sont réunies.

14. TRANSFERT DE COMPÉTENCE "MAISON DE SERVICES AU PUBLIC"

La reconversion des bâtiments de l'ancien EHPAD permettra la mutualisation de trois équipements affectés à des services de proximité, dans une logique de maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement :

• Siège de la Communauté de Communes • Pôle petite enfance (EAJE + RAM) • Maison de Services Au Public - "**MSAP**"•

La **MSAP** aura pour vocation d'apporter divers services aux habitants et aux entreprises du territoire, dont notamment :

- Accompagnement des usagers pour l'accessibilité au numérique
- Guichet unique
- Mise à disposition de locaux pour les permanences de diverses administrations publiques et de différents opérateurs de services de proximité, en complément des services existants à ce jour
- Accompagnement à la création et au développement d'entreprises
- Lieu d'échange et de mise en réseau du secteur économique
- Mise en place de formations professionnelles
- Point info tourisme
- Espace de travail partagé

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 7 juin 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE ET FIN-

- Mise à disposition de locaux pour les permanences de différents acteurs du développement économique, dont chambres consulaires, Initiative Isère Vallée du Rhône, relais emploi...
- Location de bureaux pour start-ups et jeunes entreprises

La mise en œuvre des différents services précités nécessite une extension des compétences de la Communauté de Communes et donc une modification statutaire.

La compétence optionnelle "Maison de Services Au Public" est définie par l'article 64 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (**NOTRe**) et par la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Le libellé légal de cette nouvelle compétence est le suivant : "création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes, en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations".

Le Conseil Municipal
ACCEPTE le transfert de la compétence "création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes, en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations" à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné ;
AUTORISE et de charger Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de la CCCND ;
DEMANDE à Monsieur le Préfet de l'Isère de prendre un arrêté préfectoral actant le transfert susvisé, sans attendre la fin du délai de consultation, dès que les conditions de majorité qualifiée sont réunies.

15. MARCHÉ À BONS DE COMMANDES POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU D'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

Dans le cadre des missions du maître d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement ou d'entretien des voiries communales, trois bureaux d'études ont formulé une offre de prix :

Maître d'œuvre	Taux de rémunération	Montant HT
ERCD	7.30 %	18 250.00 €
ICDF	8.40 %	21 000.00 €
SUEZ	7.90 %	19 750.00 €

L'offre du bureau d'études et de maîtrise d'œuvre **ERCD (Energie Réseaux Conseil Développement)** est apparue économiquement le plus avantageuse.

Le Conseil Municipal
APPROUVE l'offre faite par le bureau d'étude et de maîtrise d'œuvre ERCD mentionnée ci-dessus pour un montant de 18 250 €.
AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de travaux d'aménagement ou d'entretien des voiries communales.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces de marchés relatives à cette opération et à effectuer les paiements correspondants au Bureau d'études et de maîtrise d'œuvre ERCD.

16. MARCHÉ À BONS DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE REPAS SCOLAIRES

Dans la cadre du fonctionnement des restaurants scolaires de l'école élémentaire et maternelle, la commune a procédé à une consultation de fournisseurs pour les repas.
L'offre du fournisseur SHCB de St Quentin-Fallavier est apparue économiquement la plus avantageuse.

Le fournisseur SHCB propose la fourniture des repas dont 1 composante issue de l'agriculture biologique dans les menus ainsi que 2 repas par mois, soit 34% d'engagement, des restaurants scolaires de la commune de Diémoz.
Ce contrat prend effet à compter du 1/09/18, pour une durée de 4 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE l'offre faite par le fournisseur SHCB de St Quentin-Fallavier permettant de conserver le prix de **3,90 € TTC**.

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 18 septembre 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité excepté celle du chapitre 10.

1. CRÉATION D'EMPLOI

M. le Maire précise que suite au départ à la retraite d'un adjoint technique principal 2e classe à temps complet, un poste reste vacant.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1/09/18 :

FILIÈRE : Technique			
Cadre emploi	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Agent spécialisé principal	2e classe	1	1
Adjoint technique territorial		3	3
Adjoint technique principal	2e classe	3	3
Agent d'entretien remplaçante		2	2

En raison de l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires, la modification du temps de travail des agents techniques des écoles s'est imposée.

2. CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES

Considérant que Mme **CHOLLAT** Angélique remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un avancement de grade,

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

- La création d'un poste d'**Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe** à temps complet avec effet au 1/09/18.
- La suppression d'un poste d'**Adjoint administratif territorial principal de 2e classe** à temps complet avec effet au 1/09/18.

3. MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA RÉALISATION D'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** le projet d'aménagement d'un local communal existant afin d'accueillir différents spécialistes de la santé.

M. le Maire rappelle que dans le cadre du contrat de ruralité de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, sur la programmation de 2018, une subvention de **50 000 €** a été demandée.

Monsieur le Maire donne lecture du résultat de la consultation des entreprises suite à la commission d'ouverture des plis en date du 17 septembre 2018. 15 entreprises ont répondu.

Après étude, les entreprises retenues, suivant les différents lots sont :

POSTES DE DÉPENSES	LOTS	MONTANT H.T.
Gros œuvres démolitions **Ets SAUGEY**	1	11 290,25 €
Menuiserie aluminium **Ets BONIN**	2	9 905,50 €
Menuiserie bois cloisons plafonds peintures **DIC**	3	13 629,73 €
Sols minces /Revêtements faïences **SIAUX**	4	5 490,50 €
Plomberie **Ets PELLET**	5	8 596,00 €
Électricité courants faibles Chauffage ventilation **Ets AVENIR ELEC**	6	10 689,75 €
DIVERS		5 000,00 €
HONORAIRES		5 610,00 €
TOTAL		**70 211,73 €**

4. MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE POUR DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE SURFACES DE VOIRIES COMMUNALES

Dans le cadre de travaux pour le renouvellement de surfaces de voiries communales, ont formulé une offre de prix :

- **EIFFAGE ROUTE : 316 188,00 €** HT
- **ETS DUMAS : 301 963,60 €** HT

L'offre de l'entreprise **DUMAS** est apparue économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal APPROUVE l'offre faite par l'entreprise **DUMAS** mentionnée ci-dessus pour un montant de **301 963,60 €** HT.

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 18 septembre 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE -

5. REDEVANCE OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** qu'en application de la loi n° 2015-334 du 25 mars 2015, les communes sont autorisées à mettre en place un régime de redevances pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les ouvrages de transport d'électricité.
Le tarif est fixé à **0,35 euros** le mètre linéaire.

Le Conseil Municipal
D'APPROUVER la mise en place d'une redevance pour l'occupation provisoire sur le domaine public par les ouvrages de transport d'électricité, pour un montant de 0,35 euros le mètre linéaire.
D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de ce tarif.

6.SUITE RÉGULARISATION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

M. le Maire informe que lors de la réunion du budget, il était prévu que soit versé 900 € à l'association de Karaté. Suite à une erreur matérielle, un mandat de 700 € leur a été attribué. Il convient donc de leur verser 200 € en complément.

Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire de verser 200 € à l'association de Karaté.

7. TARIF ENTRETIEN VOIRIE ET ESPACES VERTS ZONE ARTISANALE GRANGE NEUVE

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** que l'entretien de la voirie et des espaces verts de la zone artisanale Grange Neuve sera effectué par la commune de Diémoz.
Cette prestation sera facturée à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. Le tarif fixé pour l'exécution de ces tâches est de **30 € par heure**.

Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition de M. le Maire concernant le tarif fixé pour l'entretien de la voirie et des espaces verts dans la zone artisanale Grange Neuve et le coût horaire.

8. COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS EXISTANT DEMANDE SUBVENTION - CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** la délibération en date du 20 /12/16 approuvant le montant prévisionnel des travaux portant sur la réalisation d'un pôle tennistique.

Suite à l'appel d'offre, le groupement d'entreprises **SMC2 / AGENOR / SOCADEL** a été retenu, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT	Options	Honoraires Divers	TOTAL HT
SMC2 AGENOR SOCADEL	383 087,69 €	45 967,40 €	64 358 €	493 413,09 €

Monsieur le Maire rappelle que cette opération peut faire l'objet d'un financement de la part du Conseil Départemental de l'Isère.

Le Conseil Municipal PREND ACTE du coût global de l'opération de conception - réalisation de couverture d'un terrain de tennis existant pour un montant total de 493 413,09 € HT et décide **DE SOLLICITER** une subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour la réalisation de cette opération.

9. MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DE LA COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS EXISTANT

M. le Maire rappelle au **Conseil Municipal** la délibération en date du 20 décembre 2016 approuvant le montant prévisionnel des travaux portant sur la réalisation d'un pôle tennistique et d'un pôle ado.

Suite à l'appel d'offre, le groupement d'entreprises **SMC2 / AGENOR / SOCADEL** a été retenu, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT	Options	Salle ado	TOTAL HT
SMC2 AGENOR SOCADEL	383 087,69 €	45 967,40 €	174 296,50 €	603 351,59 €

Le Conseil Municipal DÉCIDE D'APPROUVER l'offre du groupement d'entreprises mentionné ci-dessus pour un montant total des travaux de 603 351,59 € HT, **D'AUTORISER** M.le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

10. CRÉATION D'UNE SALLE D'ANIMATION SPORTIVE DEMANDE SUBVENTION - CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Maire rappelle au **Conseil Municipal** la délibération en date du 20 décembre 2016 approuvant le montant prévisionnel des travaux portant sur la réalisation d'une salle d'animation sportive dédiée aux adolescents et aux scolaires.

Suite à l'appel d'offre, le groupement d'entreprises **SMC2 / AGENOR / SOCADEL** a été retenu, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT	Reprise de voirie et espaces verts	Honoraires Divers	TOTAL HT
SMC2 AGENOR SOCADEL	174 296,50 €	28 500 €	26 144 €	228 940,50 €

M. le Maire rappelle que cette opération peut faire l'objet d'un financement de la part du Conseil Départemental de l'Isère.

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

DE PRENDRE ACTE du coût global de l'opération de conception - réalisation d'une salle d'animation sportive pour adolescents et scolaires d'un montant total de 228 940,50 € HT.

DE SOLLICITER une subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour la réalisation de cette opération.

11. INSTALLATION VIDÉOS DE PROTECTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune va s'équiper de vidéos de protection. Deux entreprises ont été consultées.

Serenity Concept' a été retenue, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT
Serenity Concept'	14 979,00 €
VIATECH Solutions	32 928,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, 22 voix pour et 1 abstention :

D'APPROUVER l'offre de Serenity Concept' pour un montant total de 14 979,00 € HT, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la mise en place de cet équipement.

DIVERS

SCOLAIRE :

Suite au passage de la semaine à 4 jours, il a été nécessaire de réajuster les postes des employés communaux.

VIE ASSOCIATIVE :

Remerciement de la part de l'association "Princesse Léana" ainsi que du "Moto Club" pour le soutien, l'aide technique et logistique de la Commune lors de leurs manifestations.

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 9 octobre 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

1. TRANSFERT DE COMPÉTENCE ZAE – CONDITIONS FINANCIÈRES ET PATRIMONIALES DES TRANSFERTS DE BIENS DES ZAE L'ALOUETTE À BONNEFAMILLE ET MONTGUILLERME À OYTIER-SAINT-OBLAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Commune des Collines du Nord Dauphiné a délibéré le 14 décembre 2017 en vue d'acquérir des terrains en Zone d'Activité Économique sur les communes de Bonnefamille et de Oytier-Saint-Oblas.

VALEUR VÉNALE DES TERRAINS :

- **Bonnefamille : 1 200 000 €**
- **Oytier-Saint-Oblas : 160 000 €**

Sur ce transfert économique, deux solutions étaient envisagées, soit le rachat des terrains par la CC CND ou soit le rachat des terrains par la CC CND aux communes au coup par coup.

Le Conseil Communautaire a adopté une hypothèse de transfert de propriété de ces parcelles, toutefois, cette hypothèse n'a pas reçu l'avis favorable de la majorité des Conseils Municipaux.

En conséquence, une nouvelle proposition est soumise au Conseil Communautaire en date du 12 juillet 2018, et doit être notifiée à l'ensemble des Conseils Municipaux, qui doivent délibérer dans les 3 mois.

SITUATION DE LA ZAE MONTGUILLERME À OYTIER-SAINT-OBLAS

▸ Il subsiste 2 parcelles de propriété communale ayant vocation à être commercialisées à des entreprises :

Références cadastrales	Surfaces cadastrales en m²
AH 326	2 912
AH 329	1 075
TOTAL	**3 987**

▸ Contrats attachés à ces terrains, dont le transfert à la CC CND est obligatoire :
Néant, ni contrat d'emprunt ni autre contrat.

▸ Valeur vénale établie par France Domaine le 17/11/2017 :
160 000 € (40 €/m²).

▸ Travaux d'aménagement restant à effectuer par la CC CND :
À chiffrer (travaux sommaires de terrassement et équipement des lots d'un montant estimé inférieur à **10 000 €**.

SITUATION DE LA ZAE L'ALOUETTE À BONNEFAMILLE

▸ Il subsiste 12 lots de propriété communale ayant vocation à être commercialisés à des entreprises :

Lots	Références cadastrales	Surfaces cadastrales en m²
1	A1418	3 748
	A1436	
2	A1419	1 906
4	A1421	4 329
5	A1422	3 120
6a	A1423	1 500
6b	A1424	1 906
7a	A1425	2 609
7b	A1426	2 537
9	A1428	2 257
10	A1429	1 927
11	A1430	2 539
12	A1431	2 078
TOTAL		**30 456**

▸ Contrats attachés à ces terrains, dont le transfert à la CC CND est obligatoire :
Deux emprunts ont été contractés par la commune pour l'acquisition et l'aménagement de ces parcelles, pour un montant réel de **1 020 k€** (33.49 €/m²).

▸ Valeur vénale établie par France Domaine le 17/11/2017 :
1 200 000 € (39.40 €/m²).

▸ Travaux d'aménagement restant à effectuer par la CC CND :
Néant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à 18 voix contre 1 D'ACCEPTER la proposition de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, suivant les délibérations prises en date du 12 juillet 2018 sur les conditions financières et patrimoniales des transferts de biens des ZAE l'Alouette à Bonnefamille et Montguillerme à Oytier-Saint-Oblas.

2. SEDI : TRAVAUX SUR RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

Collectivité : commune de Diémoz
Affaire n° 18-002-144 – EP - Rénovation luminaires Tr2

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient TTC de l'opération est estimé à : **67 198** €.
Le montant total des financements externes s'élèvent à : **16 960** €.
La participation aux frais du SEDI s'élève à : **2 240 €**.
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **47 999 €**.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du projet des travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

  Prix de revient prévisionnel : **67 198** €
  Financements externes : **16 960** €
  Participation prévisionnelle : 50 239 €
  (frais SEDI + contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de la participation aux frais du SEDI d'un montant de : **2 240** €.

- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum total de : **47 999 €**. Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et **tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.**

ARRIVÉE DE LA FIBRE À DIÉMOZ

Le 13 juin s'est tenue en Mairie une réunion d'information publique sur le déploiement de la fibre optique. Cette réunion, organisée par Monsieur le Maire et le conseil municipal, a été conduite sous la présidence de Damien Michallet, conseiller départemental, et vice-président du Département de l'Isère en charge de l'aménagement numérique.

Un site internet sera prochainement mis en ligne par le délégataire Isère Fibre, pour que les habitants puissent vérifier leur éligibilité au réseau et trouver diverses autres informations.

De nombreuses questions ont été posées par l'assemblée présente ce soir là, notamment sur la façon dont sera fait le raccordement entre la limite avec le domaine public et l'intérieur des logements.

Diémoz sera **l'une des premières communes du Département** où la fibre optique sera commercialisée. Une première partie sera raccordée **fin 2018**, tandis que le reste de la commune sera raccordé lors d'une deuxième phase, **en 2020**.

Un tiers des prises déployées en première phase sera réalisé début 2019 du fait de la nécessité de changer certains supports.

Dès qu'une demande sera faite auprès d'un fournisseur d'accès internet présent sur le réseau Isère THD, celui-ci viendra réaliser les travaux pour poser une prise de fibre optique dans l'habitation.

Quelques chiffres :

D'ici 2022, les objectifs sont de couvrir 340 communes sur les 475 que compte l'Isère, pour près de 330 000 prises, soit 71% de couverture résidentielle, 97% des entreprises de plus de 5 salariés, la totalité des zones d'activités et les principaux sites publics.

D'ici 2024, 135 communes supplémentaires en bénéficieront.

Le projet représente **plus d'un demi-milliard d'euros**, dont plus de 300 millions d'euros d'investissement public (100 millions pour le Département, 82.5 millions pour la Région, 97.75 millions pour France THD, 4 millions de l'Europe, 45 millions pour les intercommunalités) et 225 millions d'euros d'investissements privés sur 25 ans.

GENTLEMAN BOULISTE

Le vendredi 22 juin, les jeux de boules du complexe Rémy Touchant, après avoir fêté les 90 ans de l'Union Bouliste de Diémoz, ont accueilli comme chaque année maintenant le Gentleman bouliste.

Cette rencontre sportive et surtout amicale rassemble aussi bien des amateurs que des professionnels reconnus dans cette discipline. Nous avons pu retrouver Damien Didier, double champion de France, Guillaume Ferrière et Ludovic Fréchet, champion de France quadrette ainsi que Anthony Leiva-Marcon, Maxime Terrier, Sébastien Leiva-Marcon, champion de France, d'Europe et du monde ou encore Nicolas Bourrin également champion de France quadrettes et du monde. Sébastien Chabal était présent. Il est à signaler que cette manifestation a lieu grâce à la précieuse collaboration de Jean-François Goberthier et Régis Faure.

DÉPART À LA RETRAITE DE JOËLLE NAQUIN

Le vendredi 6 juillet était synonyme de grandes vacances pour nos écoliers. C'est aussi ce jour-là que Joëlle Naquin effectuait son dernier jour en tant qu'ATSEM pour les écoles de Diémoz. Une fin d'après midi festive fut organisée par Monsieur le Maire et son conseil municipal afin d'officialiser et de fêter le départ à la retraite de celle que tous les enfants appelaient affectueusement Joëlle. Cette réception fut l'occasion de la remercier pour ces nombreuses années passées auprès de nos petits écoliers. Son professionnalisme fut notamment souligné, tout comme sa patience et sa gentillesse. Un moment émouvant pour Joëlle, qui recevait, en plus de nombreux témoignages de sympathie, de belles fleurs et des cadeaux, pour son départ à la retraite bien mérité.

Il n'y a pas eu de trêve estivale pour les commissions. L'été a permis de poursuivre les travaux commencés. En voici les grandes lignes.

COMISSION TRAVAUX

LES TRAVAUX DE VACANCES DE LA MUNICIPALITÉ :

À Diémoz, la rentrée se prépare l'été.

▶ **POUR L'ÉCOLE :** la municipalité, malgré l'occupation partielle des locaux par le centre de loisirs, profite de l'absence des élèves pour effectuer gros travaux, petits entretiens et mise en place de nouveaux matériels.

✓ Sous les feux des projecteurs, c'est **la liaison couverte École maternelle-École élémentaire** qui a été finalisée par l'ouverture d'une porte entre la salle d'évolution maternelle et la salle de cantine de l'élémentaire. L'entreprise Saugey de Ruy Montceau a réalisé la tâche.

✓ Dans le cadre du déploiement du numérique, deux classes supplémentaires furent équipées des fameux TBI, **tableaux blancs interactifs** si indispensables à l'enseignement contemporain.

✓ **Le téléviseur de l'auditorium** a été remplacé par un écran plat du dernier cri.

Suite à un dégât de la foudre on a dû **changer le système vidéo** de la salle intergénérationnelle, ainsi que l'**alarme**.

▶ **AU TITRE DES "GROS TRAVAUX", RÉFECTION DE CHEMIN ET POSE DE CANALISATIONS,** on note :

✓ **Le renforcement du réseau électrique** par ENEDIS dans la traversée du village, depuis l'ancienne école maternelle, jusqu'au "lotissement du Bourg".

✓ **la pose d'un nouveau transformateur** route du Brachet, puis **enfouissement des lignes hautes et moyennes tensions.**

✓ **l'installation de poteaux d'éclairage supplémentaires** chemin des Combes, depuis la rue de Bruyères jusqu'au "Poney-Club".

✓ **La pose d'un ralentisseur** vers la halle marchande et la reprise du pavement.

✓ **La réfection d'un mur** Chemin de l'Espérance par l'entreprise Saugey.

✓ **Un diagnostic par l'ONF** des arbres du "LEPAR"

✓ **La réalisation du "Fitness Park"** qui verra s'achever les travaux fin novembre.

✓ **La vérification du bon fonctionnement de notre bassin d'écrêtement** qui a été effectuée durant l'été par les techniciens de **Vienne Condrieu Agglomération.**

Que voilà un été bien rempli !!! ●

Ent. SAUGEY S.A.S

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements - Rénovations - Magasins

41, rue Centrale - 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04 74 97 41 04 - Télécopie : 04 74 97 82 66

e-mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com

ALIBAT

DUMAS
TRAVAUX PUBLICS
GROUPE PL FAVIER

UNE EQUIPE QUI TIENT LA ROUTE !

Travaux Publics / Travaux Routiers	Travaux Privés	Fabrication d'enrobés
Construction et entretien des routes	Aménagement d'accès. Abords de villas	Vente aux particuliers
Voiries et réseaux divers	Terrains de sports	et entreprises

840 Rue de St Alban – BP 277 – 38202 VIENNE Cedex – Tél : 04 74 31 70 28 – contact@dumas-tp.fr

COMMISSION SCOLAIRE

Le mois de septembre est vite arrivé. 265 écoliers ont retrouvé les bancs de l'école :

98 ENFANTS SONT INSCRITS EN MATERNELLE, RÉPARTIS EN 4 CLASSES :

- 25 Petits/Moyens avec Mme **DORON**
- 24 Petits/Moyens avec Mme **Charpy**
- 25 Moyens/Grands avec Mme **PIERRE** et Mme **CHARLOT**
- 24 Moyens/Grands avec Mme **ZANARDI**

Les enseignantes sont toujours accompagnées des ATSEM : Mme Annie **BUISSON**, Mme **SANDY** Auragnier, Mme Dalila **BANDERA**, Mme Annabelle **VITRY**, et Mme Caroline **JANIN**.

Depuis la rentrée, **suite à un vote commun des parents d'élèves, enseignants, commission scolaire de la Mairie**, le retour à la semaine de 4 jours a entraîné une modification des jours et horaires d'ouverture des écoles maternelle et élémentaire.

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

JOURS DE CLASSE : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

HORAIRES : 8H30-11H30 ET 13H30-16H30

EN ÉLÉMENTAIRE, NOUS AVONS UNE OUVERTURE DE CLASSE, SOIT 7 CLASSES POUR 167 ELÈVES :

- 22 CP avec Mme **KROL**
- 21 CP avec Mme **GOIFFON**
- 25 CE1 avec Mme **ARNOULD**
- 24 CE2 avec Mme **VANEL** et M. **RIVOIRON**
- 22 CE2/CM1 avec Mme **VALENTE**
- 25 CM1 avec M. **T'JAMPENS** et M. **RIVOIRON**
- 28 CM2 avec Mme **LOILLIER**

Nous souhaitons la bienvenue à Mmes **DORON**, **ZANARDI**, **CHARLOT**, et **KROL**, et un bon retour à M. **RIVOIRON**. Mme **GRANGE** et M. **GAILLARD** sont les remplaçants référents du bassin.

COMMISSION SCOLAIRE
- SUITE-

Cette année, les élèves de l'élémentaire bénéficieront toujours de la présence de Pierre Chauvin, intervenant sport, ainsi que d'un cycle piscine et escalade.

NOUVEAUTÉ POUR L'ÉCOLE MATERNELLE : un cycle piscine est également mis en place pour les élèves de grande section, et Pierre Chauvin interviendra une fois par semaine.

L'action **"JARDINER AUTREMENT"** auprès des enfants de maternelle sera renouvelée en partenariat avec la commission environnement.

Un nouveau jardin pédagogique a été créé en collaboration avec la commission environnement, les directeurs des écoles et l'association Véga Environnement. Il se trouve dans le parc de la maison pour tous, à côté de l'enclos animalier. Cette proximité permettra aux enseignants et leurs élèves de s'y rendre plus régulièrement.

Comme chaque été, le personnel communal profite de l'absence des écoliers pour effectuer les travaux, nous l'en remercions.

Un nouveau tableau interactif a été installé dans la classe de Mme Kroll. Toutes les classes de l'élémentaire sont dorénavant équipées d'un tableau.

À l'école maternelle, nous avons également équipé une deuxième classe. ●

LA VIE DU CCAS

PROJETS RÉALISÉS

JEUNESSE

NOUVEAUTÉ !

▶ POUR LES JEUNES DE 3 À 12 ANS

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ : du 09 au 27/07/2018

Nombre d'enfants présents :
- Semaine 1 : **32 enfants**
- Semaine 2 : **50 enfants**
- Semaine 3 : **37 enfants**

CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE : du 22 au 26/10/2018

Pour convenir au plus grand nombre, le Centre de Loisirs a ouvert ses portes pour la première fois au cours des vacances de la Toussaint : 27 enfants y ont participé.

▶ POUR LES JEUNES DE 18 À 25 ANS ▶ ACTION DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Reconduction du stage de conduite sur le site de Centaure l'Isle d'Abeau le samedi **06/10/2018**.

Avec au programme 4 ateliers :
- Maîtrise du véhicule et gestion du stress au volant d'un véhicule Centaure sur les 3 plateaux chaussée glissante
- Simulateur 3D permettant de mesurer la rapidité de réaction face à un danger imminent
- Parcours alcool-drogue
- Testochoc

Animé par Centaure et 2 intervenants de la Préfecture de l'Isère dans le cadre du **PDASR** 2018 (**P**lan **D**épartemental **A**ctions **S**écurité **R**outière).

Financé grâce aux manifestations du CCAS et subventionné par la Préfecture de l'Isère, par le Département de l'Isère et par la Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord.

15 jeunes ont participé à cette opération.

ANIMATIONS

▶ PRESSÉE DIÉMOISE : 21/09/2018

A permis le financement de l'action prévention routière Centaure et des sorties de ski des CM2 et du conseil municipal d'enfants. 550 saucisses cuites à la grappe par notre Chef Alain Nèple, ont été rapidement vendues. Merci à nos fidèles participants !

INFORMATIONS DIVERSES

▶ DON À LA LIGUE CONTRE LE CANCER : 16/11/2018

Remise des bénéfices du traditionnel jeu du cochon réalisé lors de la foire du mois de mars, à la Ligue contre le cancer : 600 €.

▶ NAVETTE DE CONVOYAGE

Afin d'améliorer le fonctionnement de la navette de convoyage, une expérimentation "nouveau nom/nouvelle formule" vous sera prochainement proposée par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
DIEMOZ

LA VIE DU CCAS

PROJETS À VENIR

JEUNESSE

SORTIES DE SKI POUR LES CM2

3 sorties de ski entièrement financées par le CCAS (bénéfices de la pressée diémoise) font suite aux sorties organisées dans le cadre des TAP.

Elles auront lieu les mercredis sur janvier et février.

Des cours d'initiation seront dispensés par des moniteurs d'ESF (École de Ski Français). Une information sera faite auprès des parents des élèves concernés.

SÉNIORS

COLIS DES AINÉS

Merci pour votre accueil le samedi 15/12 prochain à partir de 9 h.

REPAS DES SÉNIORS

Dimanche 24/02/2018.

ANIMATIONS

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

TÉLÉTHON 30/11 et 01/12/2018

Organisé par le CCAS en partenariat avec de nombreuses associations diémoises.

FIL ROUGE 2018 : LE TRAIN DE LA SOLIDARITÉ ET SOIRÉE SPÉCIALE JEUX EN BOIS.

Venez nombreux jouer en notre compagnie et déguster la délicieuse soupe au chou confectionnée avec soin par notre chef cuisinier Alain Nèple.

Programme en cours d'élaboration, voir affiche en 3e de couverture.

Imprimerie CARLE
Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format
Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie, bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...
7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com

SARL PELLET
Agréé QUALIGAZ
QualiPac QualiBois QualiSol
ZINGUERIE-SANITAIRE
ADOUCISSEUR D'EAU-CLIMATISATION
ENERGIE RENOUVELABLE/GEOTHERMIE/SOLAIRE
CHAUDIERE A GRANULES- POELE A BOIS
38790 DIEMOZ
TEL. : 04 78 96 21 75
E-mail : sarl.pellet@orange.fr

COMMISSION ENVIRONNEMENT

BILAN 2017 DU SMND REGROUPANT 62 COMMUNES DONT DIÉMOZ.

60 177

tonnes de déchets collectés en déchèteries

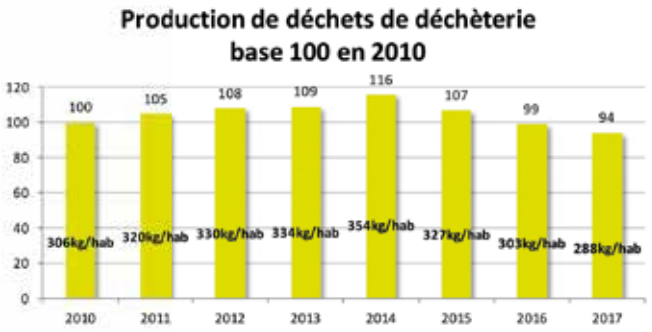

Évolution de la production de déchets par habitant depuis 2010 :

597 kg

tous déchets confondus/hab en 2017 *

Objectif de la LTECV : 568kg en 2020

*Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

Évolution des tonnages d'ordures ménagères incinérés/population

Année	Tonnages (t)	Population collectée	Production (kg/hab)
2010	50 699	187 149	270,90
2011	51 051	189 560	269,31
2012	50 795	191 999	264,56
2013	50 215	194 370	258,35
2014	50 365	196 118	256,81
2015	50 432	198 284	254,34
2016	51 994	207 028	251,14
2017	52 469	209 235	250,77

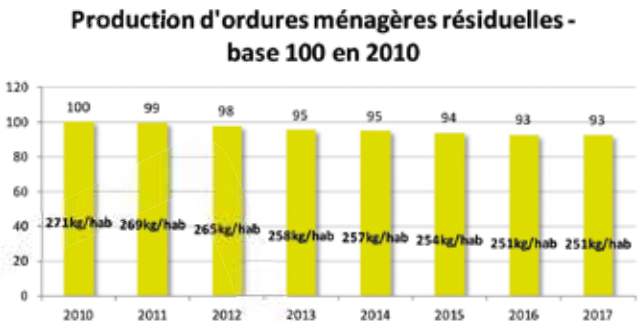

Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 6 avril 2019.

COMMISSION ENVIRONNEMENT - SUITE-

ensemble vers le

ZERO PHYTO

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Un produit phytosanitaire est une préparation ayant pour action de :

- protéger les végétaux contre un organisme nuisible (champignons, insectes, acariens, limaces...)
- détruire la végétation spontanée (herbicides).

Les produits phytosanitaires peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement

Le risque de contaminer les eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles

En zones non agricoles, les produits phytosanitaires sont souvent utilisés sur des surfaces imperméables ou à proximité : **le ruissellement est accentué et la dégradation biologique des molécules est limitée.**

Le monde agricole n'est pas le seul responsable !

Les herbicides, source majoritaire des contaminations

Produits phytosanitaires quantifiés dans les eaux superficielles suivies en Rhône-Alpes

Herbicides
Métabolites
Insecticides
Autres
Fongicides

Source : DREAL Rhône-Alpes/données 2009-2011

MA COMMUNE S'ENGAGE !

moins de pesticides, plus de vie

DIÉMOZ a obtenu le **LABEL ZÉRO PHYTO**

Protection de la ressource en eau, de la santé et de la biodiversité

agence de l'eau

CONTRAT DE RIVIÈRE

COMMISSION ANIMATIONS COMMERCIALES

2Y ELECTRONIC est une entreprise de maintenance électronique industrielle. Elle s'adresse aux entreprises et est spécialisée dans l'expertise, la réparation, la pérennisation des équipements industriels.

24 Route de Bourgoin
ZA Grange Neuve
38790 DIÉMOZ
Tél. 04 82 53 91 31
Fax 04 82 53 50 08
WWW.2YELECTRONIC.FR

Les manifestations de ces derniers mois se sont déroulées toujours sous un ciel clément et ont été le moment d'échanges sympathiques.

GICCD - FÊTE DE LA MUSIQUE 21/06/18

POUR LES PASSIONNÉS DU BALLON ROND, la retransmission de 17h à 19h, sur écran géant, à la salle Rey du match de la Coupe du Monde France-Pérou était en première partie de la fête de la Musique des commerçants.

Puis la soirée démarrait, sous les airs, de **LA FRATERNELLE DE BOURGOIN, DE MUSIK 3, DES EA' SIC RIDERS…** et des prestations de l'**ASSOCIATION DANSE DE DIÉMOZ.**

Cette année, **SPÉCIAL COUNTRY**, permettait ainsi de s'initier à cette nouvelle danse, belle ambiance, jusqu'à tard dans la nuit.

ACCUEIL DE LOISIRS - JUILLET 2018

CETTE ANNÉE, CET ACCUEIL A EU LIEU DU 9 AU 27 JUILLET avec pour thème **"partons faire un tour du monde"**. La fréquentation a été importante : avec **32 enfants** la première semaine, **50** la deuxième et **37** la troisième.

Chaque semaine, les enfants guidés par Philéas Fogg sont partis à la découverte de différents pays, de leurs coutumes à travers des activités manuelles, des jeux sportifs, des visites adaptées.

Ils ont fait le tour de trois continents en 20 jours. La première semaine était consacrée à l'**Amérique du Sud** avec sa faune, ses pays et ses jeux traditionnels. La deuxième semaine, c'est l'**Asie** qui était à l'honneur. Une visite au **musée des Confluences** à la découverte des trésors asiatiques pour les plus grands et au **Parc de la Tête d'Or** pour les autres, ont illustré ce thème. Quant à la troisième semaine, l'**Afrique** était au programme. L'**ASSOCIATION AMITIÉ FRANCO-BÉNINOISE** est venue présenter aux enfants la vie de leurs camarades africains. Une visite au **Zoo de Fitilieu** leur a fait découvrir des animaux de plusieurs continents et une nuit sous la tente était proposée.

Ces trois semaines se sont terminées par un spectacle auquel les parents étaient conviés. Chaque groupe d'âges a présenté quelque chose : une chanson pour les plus jeunes ("Le lion est mort ce soir"), une danse pour le deuxième groupe et une pièce de théâtre ("Kirikou") pour les plus grands.

Beaucoup d'investissement et de plaisir de la part de chacun.

MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
PRODUITS AGRICOLES - CHARBON - JARDINERIE
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR
SERVANIN MATERIAUX
38780 SEPTÈME / Tél. 04 74 58 25 82

Bar, Restaurant
Le Moulin des Bouvières
Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter
Ouvert du lundi au dimanche midi,
vendredi et samedi, le soir
et sur réservation du lundi au jeudi.
04 72 71 04 25
2, rue Comberousse - 38790 DIEMOZ - (Parking)
locatelli-davy0776@orange.fr

VÉHICULES ANCIENS

FIN JUILLET, DE BELLES VOITURES ONT SUSCITÉ L'ADMIRATION D'HEUREUX PASSANTS DANS NOTRE VILLAGE.

Rassemblés à l'initiative de Philippe GALLON, adjoint, les passionnés de ces belles cylindrées s'étaient donné rendez-vous sous la halle marchande.

Une dizaine de voitures anciennes, principalement des **TRACTIONS CITROËN**, toutes plus rutilantes les unes que les autres, jouaient les stars pendant que leurs propriétaires s'accordaient une pause petit-déjeuner en terre diémoise, avant une balade sur les routes environnantes.

ENCREL
ENtreprise Croix Roussienne d'ELectricité
5 Rue DUVIARD
69004 LYON
@ encrel@sfr.fr
04.78.28.13.27
AGREE E.D.F. – QUALIFELEC N° A-15-0129.E2.C2
SARL 50 000 € - RC LYON B 311 594 568

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le forum organisé par la commission sports et loisirs a eu lieu le **1er septembre**.

Une trentaine d'associations était présente. Nombreux ont été les diémois qui sont venus découvrir la diversité des activités offertes au niveau de notre commune. Cette vingtième édition a permis de faire connaitre aux jeunes et moins jeunes le fonctionnement de chaque association.

Le Comité des Fêtes a assuré la partie restauration-buvette dans une ambiance sympathique et conviviale.

« Les Joyeux Petits Souliers » reviennent à Diémoz le 8 décembre 2018

36 ENFANTS, SÉLECTIONNÉS PARMI LES MEILLEURS DANSEURS UKRAINIENS, « LES JOYEUX PETITS SOULIERS » reviennent en région Lyonnaise **du 29 novembre au 10 décembre 2018**. Leurs performances scéniques et chorégraphiques sont dignes des plus grands spectacles professionnels.

Partie intégrante de leur spectacle, le groupe ORPHEUS, 8 des meilleures voix d'hommes d'Ukraine, les accompagne **depuis plus de 15 ans**. Les bénéfices des tournées sont intégralement consacrés à des actions humanitaires.

TARIFS : ▶ Adulte 15 €
▶ Enfant 8 € (-12 ans)

Vente de billets de **10h à 12h samedis 17/11, 24/11 et 1/12**
Mairie de DIÉMOZ - Salle des mariages.

Renseignements : 06 85 64 17 80

Vente de billets sur place
sous réserve de places disponibles.

Association LYON-LVIV « Les Joyeux Petits Souliers d'Ukraine »
06 70 95 30 26
lyon.lvlv.Jps@gmail.com

Pour nos associations, le début de l'année scolaire est toujours le moment de retrouver de nouvelles habitudes et d'avoir de multiples projets pour partager avec leurs adhérents des moments conviviaux.

Vous avez été très nombreux à nous faire parvenir des articles ce qui permet de faire de ce bulletin un espace d'échanges sur les diverses activités de notre village.

AERO K
Section YOGA

Aero'k
Section yoga

R-E-S-P-I-R-E-R pour bien vieillir… le yoga est une discipline basée sur la maîtrise du souffle en exécutant des postures. La souplesse permet de lutter contre le temps qui passe et l'enraidissement des articulations. Le yoga donne de l'énergie et apporte santé et vitalité. La respiration complète du yoga permet une oxygénation optimale. L'apprentissage ne se fait pas du jour au lendemain, il nécessite de la patience, de la persévérance, et surtout, une pratique régulière. Par exemple, avant de se lever le matin, nous pouvons commencer la journée par quelques respirations complètes.

À tout moment de la journée, chaque fois que nous y pensons, au travail, en marchant, respirons profondément, lentement et silencieusement. Peu à peu notre façon de respirer s'améliorera...

En pratique comment faire ? Vider les poumons à fond - Laisser rentrer l'air dans les poumons progressivement, en flux continu. Laisser le ventre se gonfler - Écarter les côtes, sans forcer. Achever d'emplir les poumons en soulevant les clavicules vers le haut, sans monter les épaules - Expirer lentement, sans effort, en faisant le chemin inverse. Pour en ressentir les bienfaits, il est nécessaire de pratiquer chaque jour quelques minutes. Excellente alternative aux médicaments, grâce à cette hygiène de vie, le corps est calme, alerte mais détendu. En plus, c'est gratuit, le ministre des finances n'a pas encore trouvé de compteur pour nous le taxer ! Mais ne le répétez pas, cette pensée me remplit d'aise et je respire avec volupté !

Et pour mettre en pratique tout ça, cette nouvelle saison nous accueillons **34 adhérentes et adhérents, dont 10 nouvelles yoguettes**, dans la salle de Danse derrière la nouvelle halle.

Nous avons limité le nombre de personnes pour chaque cours afin d'être à l'aise dans la pratique des postures. Les cours sont toujours assurés par notre animatrice **Joëlle, le mardi de 17h15 à 18h30 et de 19h à 20h15**. Une tenue confortable, un tapis, un plaid ou une couverture et un petit oreiller sont conseillés pour profiter pleinement et sereinement de ces séances de détente.

Un nouveau bureau a été nommé lors de notre AG du 16 juin. Joseph, Béatrice et Micheline ont été élus, alors que Véronique et Jean-Claude quittaient le bureau. Nous étions présents au **forum des associations le samedi 1er septembre**. Nous avons prévu de rassembler les adhérent(e)s autour d'une galette des rois le **mardi 15 janvier 2018** après les cours, afin de partager un moment convivial. **Notre Assemblée Générale se tiendra le mardi 18 juin 2019 à 20h30 dans la salle de réunion du Hall des Sports.**

"Mettez votre cœur, votre esprit, votre intelligence et votre âme même dans les plus petits actes". Swami Sivananda.

Art et Culture

Nouvelle saison pour ART ET CULTURE

- **Présidente** : Arlette OLANIER
- **Vice-présidente** : Mireille NAQUIN
- **Secrétaire** : Gisèle SCHNEIDER
- **Secrétaire adjointe** : Nadine ALBERT, Maryse LORITE
- **Trésorier** : Maurice ROBERT
- **Trésorière adjointe** : Nicole JOUVE
- **Photographe** : Paul BIBERT
- **Intendance** : Nadine ALBERT
- **Membres du bureau** : Dominique CHANEL, Paul BIBERT, Max JOANNAN

Notre nouvelle saison culturelle a bien commencé. Début septembre les adhérents ont apprécié le **festival des musiques civiles et militaires à Porcieu**.

Puis nous avons profité d'un week-end ensoleillé pour visiter et découvrir Marseille ainsi que l'historique de l'apéritif local que nous avons dégusté avec modération. Et au dîner, l'ensemble du groupe s'est régalé en appréciant une véritable bouillabaisse.

L'objectif d'**ART et CULTURE** est de faire découvrir des lieux inhabituels, de proposer des sorties diversifiées qui correspondent aux attentes de nos adhérents.

Voici un aperçu de notre programme pour cette fin d'année : visite guidée des brioches Pasquier, sortie d'une journée en car au pied du Pilat avec visite d'une usine de bonbons avec dégustation qui plaira aux petits et grands ! Nous n'avons pas oublié les amateurs de danse ou de musique ni les conférences et le théâtre. Le choix est très vaste et chacune ou chacun peut choisir !

Nous profitons de la salle intergénérationnelle pour une conférence sur "Mandrin" le bandit bien aimé.

Cette fin d'année nous proposons également notre soirée musicale ouverte à tous :

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Si vous avez envie de vous évader, de découvrir de nouveaux sites ou musées, de rencontrer et d'échanger avec d'autres, alors n'hésitez pas : venez nous rejoindre.

COMMENT NOUS RENCONTRER :

Permanences :
les 1er et 3e lundis de chaque mois de 18h30 à 19h30
Salle intergénérationnelle rue du Stade DIÉMOZ
tél : 04 37 28 66 38

Arlette OLANIER.

Basket Club de Diémoz

Quoi de neuf à Basket Land ?

"Le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin." B. PASCAL. La saison a démarré toujours sous la houlette de notre **Président, Fernand PRATESI, reconnu comme "Don Basketo" depuis 1997.**

Une animation soutenue des recrues évoquées dans le bulletin précèdent, a permis d'inscrire dans toutes les catégories des équipes féminines et masculines .Implications particulières pour **Fabienne, Emilie, Vincent et Sébastien** qui en tant que **référents** arrivent à gérer leurs emplois du temps pour soutenir de la voix et du geste les équipes **U 9 à Seniors** ; merci à eux...

Notre entente avec Beauvoir de Marc fonctionne à merveille, comme disait un sage "Une entente sans écrit vaut mieux dit-on qu'un écrit sans entente" : je confirme que l'action vaut l'intention et les résultats sont là pour Fabienne et Romuald ! Bravo à Sébastien , à ses filles et à ses garçons qui confortent le club dans la pérennité de l'équipe Senior féminine et aussi de l'équipe Senior Masculine de retour après une absence des parquets depuis plus de 10 ans ; venez les encourager au hall des sports le samedi soir...

La gestion des matchs des samedis et des dimanches est assurée par **les joueuses et les joueurs de tous âges** qui occupent les places d'**OTM** à la table de marque soutenus par **les parents, certains seniors, cadets, minimes, benjamins** n'hésitent pas à **prendre le sifflet** et épauler Maud, et notre **Président** pour arbitrer les matchs à domicile : Emilie et Anaïs autres référées FFBB à l'arbitrage nous préparant des petits basket(teuses-teurs) pour le début 2019... au basket quand on prépare l'avenir on ne fait pas semblant...

En parlant d'avenir le mercredi matin **Patou** secondée par **Floriane** forme la nouvelle élite basketophile de notre village : **Julia, Maëlyne, Livia, Cloé, Ilona, Cléa, Alyssa, Romane, Anaïs, Hugo, Matthis, et Nolan** (absent sur la photo) sont toujours à l'heure pour l'entrainement , il parait qu'à la maison ce n'est pas tout à fait ça... lol. Le mardi soir les "ancien(ne)s" se retrouvent pour "gambader" et entretenir la forme avec l'esprit sportif du club "prendre du plaisir sans altérer celui de ses coéquipiers ni de ses adversaires d'un soir", pour les formes ça se passe après les matchs au club house !!! lol.

Nous perpétuons la **Fête de la Courge le 31 Octobre** et aux alentours de la Ste Catherine, notre soirée **Moules-Frites** le **Samedi 24 Novembre**.Grace au projet de Sébastien Capron mis en place par l'ensemble des intervenants pour actualiser nos interventions, nous sommes certains que la saison 2018-2019 sera marquante dans la vie du **Basket-Club-Diémoz** , qui souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et de la réussite dans tous vos projets... Et comme disait notre "Totor" national "Jeunes gens, ayons bon courage, si rude qu'on nous veuille faire le présent, l'avenir sera beau." Nimbus.

Médiathèque de Diémoz :
Association "Les Amis de la Bibliothèque"

LA MÉDIATHÈQUE DE DIÉMOZ EST OUVERTE AU PUBLIC : ▸ le mercredi et le jeudi de 15h à 18h ▸ le vendredi de 15h à 19h

Vous y trouverez de très nombreux documents écrits :

- un grand choix de romans : policiers, science-fiction, terroir, romans jeunesse...
- des BD adultes et enfants de tous les styles
- des documentaires sur les sujets qui vous intéressent : sport, bricolage, tourisme, jardinage, cuisine, bien-être etc... pour adultes et enfants
- des revues : Santé Magazine, Régal, Auto-moto, Notre temps, Psychologies, Alpes Magazine, 60 Millions de Consommateurs, Femme Actuelle Séniors...que vous pouvez consulter librement à la médiathèque, même si vous n'êtes pas adhérent !

Nous avons aussi un grand choix de CD et de DVD :
VENEZ LES DÉCOUVRIR DANS NOS LOCAUX !

TICKETS DE CINÉMA

L'**association "les Amis de la bibliothèque"** vend des tickets de cinéma pour le KINEPOLIS à Bourgoin-Jallieu au prix de **7,40 €**. Ce service concerne TOUS les Diémois même s'ils ne sont pas adhérents à la médiathèque.

GRATUITÉ POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes nouvellement arrivé sur la commune, vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit aux médiathèques de la CCCND. Comment ? C'est simple : il vous suffit de vous rendre à la mairie : on vous remettra une enveloppe contenant les informations permettant de bénéficier de votre abonnement gratuit.

ANIMATIONS

Des animations gratuites sont proposées dans les médiathèques de la Communauté de communes : programme à votre disposition à la bibliothèque ou sur le site : *bibliotheque.heyrieux@collines.org*

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Le département de l'Isère et les médiathèques des Collines vous proposent la **Médiathèque Numérique de l'Isère** où vous découvrirez : des films, des concerts, ballets, opéras, de la presse magazine... accessibles en quelques clics depuis votre tablette, ordinateur, téléphone...

Renseignements par internet :
https://mediatheques-collines.bibli.fr/
ou par téléphone : **04 78 40 53 50**

Vous êtes intéressés ? Connectez-vous sur :
www.mediathequenumerique.isere.fr
ou renseignez-vous auprès de la médiathèque.

Union Bouliste de Diémoz

Après avoir fêté ses 90 ans cette année le club se prépare pour une nouvelle saison...

Pour clôturer la saison 2018 les membres honoraires et les licenciés du club se sont retrouvés pour un repas champêtre "chez Mathilde", la pluie n'a pas empêché ce bon moment de convivialité.

Nous vous attendons nombreux le 5/01/2019 autour des galettes des rois à partir de 10h00 (salle de réunion-1er étage hall des sports) pour partager un moment de convivialité et prendre votre carte de membre honoraire afin de soutenir notre club.

Les dates à retenir pour la saison 2018/2019 :

- 11/05/19 concours BUISSON/WAILLE stade Rémy TOUCHANT
- Juin 2019 concours Gentleman sous couvert municipalité *(date exacte à définir)*
- 14/07/19 concours municipalité ouvert à tous
- 06/09/19 concours mixte ouvert à tous

Nous vous espérons nombreux pour participer ou venir assister à ces manifestations qui se déroulent toujours dans la convivialité et font vivre nos terrains de boules sur la commune.

Nos licenciés défendront les couleurs de Diémoz sur les concours officiels du secteur bouliste du sud est lyonnais.
Si vous voulez découvrir les boules lyonnaises n'hésitez pas à pousser les portes du club vous serez les bienvenus...

Pour toutes informations vous pouvez contacter notre Président : Éric WAILLE 06 23 25 33 77.

ALAIN MOUSSIER
Peinture
Tapisserie
Décoration
Pose de revêtements sols/murs
8 Rue Plein Soleil
38790 Diémoz
Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 01 93
N° siret 478 314 404 000111

PAYAUD s.a.r.l.
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment
TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION
Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo
Tél : 04 78 96 36 00
Fax 04 78 96 33 42 | Mail : payaud@orange.fr
253, chemin de Brantaire
38540 VALENCIN

Séjour à Thollon-les-Mémises - juin 2018

20 ans des Caligaë

Les Caligaë

Les Caligaë ont clos la saison 2017-2018 par deux temps forts :

- un séjour de 3 jours à **Thollon-les-Mémises** qui a permis de découvrir ce magnifique site sur les hauteurs du lac Léman.
- une semaine à **Cussac**, dans le Limousin : une région qui mérite d'être connue, entre forêts de châtaigniers, étangs et châteaux, avec bien-entendu, une bonne table (le Périgord n'est pas loin !)

...Et revoilà **les Caligaë** sur les chemins pour la saison 2018-2019 et déjà de **nouveaux projets !**

- une séance hebdomadaire d'une heure de "marche rapide"
- une rando "zen" bimensuelle de 4 km, pour les amateurs de marche plus tranquille.
- un séjour de 3 jours en Ardèche en mai 2019

Bien entendu, les randos du lundi continuent, avec une fréquentation en hausse :

- une rando de 11/12 km pour les bons marcheurs ;
- une rando de 6/7 km pour "les autres" !

...ainsi que les randos à la journée le samedi ou le dimanche.

Pour la 4e année, **les Caligaë** ont organisé le 15 septembre une rando pour l'Association **"Princesse Léana"** ; elle a connu, comme d'habitude, un vif succès ; les bénéfices de cette action permettent d'améliorer le quotidien de la petite fille : merci à tous les participants !

Et, comme chaque année, en octobre, notre **rando semi-nocturne** suivie du fameux repas "choucroute" a attiré de nombreux amateurs.

Ils étaient 117 randonneurs pour la marche et 220 gourmands pour le repas !

Cette soirée conviviale s'est achevée par la dégustation d'un magnifique gâteau pour fêter dignement le 20e anniversaire de l'association.

DES CHIFFRES & LETTRES CLUB DE DIEMOZ

chiffresetlettresDiémoz@gmail.com

Club des chiffres & des lettres de Diémoz

Les membres du club se retrouvent tous les lundis de 14h à 16h, sauf pendant les vacances scolaires, dans la salle intergénérationnelle de DIÉMOZ.

Nous jouons à l'identique du jeu télévisé dans un esprit bon enfant.

Cette activité permet de se rencontrer, de stimuler la mémoire, tout en restant à la portée de tous quel que soit l'âge ou le niveau.

Les ouvrages de référence sont : **LE LAROUSSE et LE PETIT ROBERT**, pour les mots de vocabulaire. Pour les comptes, il suffit de connaître les tables de multiplication, afin de trouver les combinaisons pour résoudre les calculs proposés par le logiciel du jeu.

Après chaque coup, le logiciel indique les meilleurs mots, et propose des solutions aux comptes à trouver.

UN TOURNOI AMICAL ANIME CHAQUE RÉUNION.

Nous sommes en lien avec deux autres clubs : Bourgoin (38) et Magland (73), avec lesquels nous organisons des tournois, le plus souvent après un sympathique repas pris en commun.

VENEZ NOUS REJOINDRE pour stimuler vos neurones, et partager avec nous un moment de pure convivialité.

ophedile@gmail.com

La Chorale
de Diémoz

Juin 2018

Il est 20h30. Ce mardi 5 juin, la petite église de Diémoz se remplit des habitués, amateurs de chants. Il y a ceux venus pour encourager les choristes et puis il y a ceux venus pour François... En effet, pour son **CONCERT de fin de saison "Soyé Bô les Filles"** a invité **"La Chorue"**. Parmi ce groupe, un chanteur, François Hollemaert, bien connu des choristes, puisqu'il a dirigé six ans le chœur de Diémoz, et d'autres chœurs du Nord-Isère !

Trois chants communs ! Deux groupes très motivés ! Une soirée de bonheur !

"Soyé Bô les filles" présente un répertoire varié, a cappella ou accompagné au piano par leur chef de chœur. Brillant pianiste, connu en France et à l'étranger, Florian CAROUBI prend plaisir à diriger avec simplicité, bonne humeur et patience, son chœur de femmes motivées et heureuses de chanter !

"La chorue", une chorale de rue... composée d'hommes et de femmes passionnés, musiciens, artistes et amoureux de la polyphonie qui investit vocalement les pentes de la Croix-Rousse à Lyon. Une chorale pas comme les autres ! Elle se produit ce soir a cappella et sans chef de chœur dans un répertoire énergique et coloré ! **Quel dynamisme !**

Et quelle émotion en fin de concert ! Les deux chorales mais aussi les anciennes et anciens choristes, invités à rejoindre le chœur de l'église, interprètent avec chaleur le dernier chant commun **"Pochtaris"**. C'était puissant !

Juillet 2018

Chaque année, le PIQUE-NIQUE est un moment de détente rempli de discussions, de rires et bien sûr de chants... Une belle soirée d'été... dans un cadre très agréable... avec un magnifique buffet confectionné par les choristes ! De bons moments précieux de partage et d'amitié.

PROJETS À VENIR

Novembre 2018
- **CONCERT** avec le choeur suisse "**LES POPODY'S**", église de Diémoz : **SAMEDI 17/11**
- **REPAS CHANTANT des GUINGUETTES**, à midi, salle polyvalente **DIMANCHE 18/11**

Décembre 2018
- **CONCERT** à l'église de Beauvoir-de-Marc **DIMANCHE 9/12**

Mars 2019
- **VOYAGE EN BELGIQUE** pour participer, avec la chorale belge "Coup de Chœur - Mons" (reçus en 2017 à Diémoz), au concert "La Grande Clameur", auprès de 500 choristes et 50 accordéonistes. Cette œuvre a été créée par JP Dessy, dans le cadre de la Biennale, à Mons, capitale culturelle, et sera donnée dans la Collégiale Ste Waudru lors de la Semaine de la Voix, les 23 et 24 mars 2019.

Mai 2019
- Participation aux **RENCONTRES CHORALES** à Villefontaine

Juin 2019
- Traditionnel **CONCERT** à l'église de Diémoz

Club de l'Amitié
de Diémoz

40 ANS... ÇA SE FÊTE

En effet au mois de septembre le club de l'amitié de Diémoz a fêté ses **40 ans d'existence**. Le club à but non lucratif a pour objet de divertir les Diémois et Diémoises durant les jeudis après-midi, jeux de cartes divers ainsi que de se rassembler une fois par mois autour d'un bon repas.

Cette année pour ses 40 ans, notre club a fêté ça dignement avec les sociétaires et anciens sociétaires. Monsieur Christian REY, maire de Diémoz, ainsi que quelques conseillers nous ont fait l'honneur de leur présence.

Nous remercions également tous nos membres et n'oubliez pas... vous pouvez nous rejoindre pour de bons moments.

Présidente du club de l'amitié Mme CHATAIN Gilberte.
Tél. : 04 78 96 20 62

Exposition
Club Photos

Aujourd'hui encore, pour une large majorité d'entre nous, photographie est forcément synonyme d'image bien identifiable, représentant parfaitement l'objet dans sa réalité. Ce mot désigne en fait plusieurs choses distinctes entre lesquelles nous ne faisons pas forcément de différence. Les photographes et les amateurs ont établis des critères distincts, techniques et esthétiques, mais la photographie ne peut-elle pas être considérée simplement comme une technique mise à la disposition de la création artistique?

Balader son regard et sa vision un peu partout au fil du monde, exercer ses aptitudes à cerner des sujets par des compositions intéressantes, capturer des instants-lumière qui se parent d'une certaine poésie, taquiner la chance et la clarté, picorer des éclats de vie, s'éloigner nettement de la représentation purement figurative, un peu comme un sculpteur choisirait un bloc de pierre pour ensuite le modeler, voilà l'essence véritable de la photographie.

Saisir les échos du temps, jouer avec cette entité furtive et malicieuse. Figer ce Temps qui passe, qui court, qui nous rattrape et nous dépasse, tenter de l'apprivoiser. Transcrire des bouts de Vie, des bouts de vide.

Essayer de générer d'autres mondes, faits d'ambiances particulières, des mondes où souvent la réalité telle que l'on est habitué à la discerner n'est pas directement identifiable, mais où quiconque trouvera la liberté de percevoir selon les caprices de sa fantaisie, captera la Vie et le Temps qui défilent tels des tourbillons de sensations ou de souvenirs pour construire mentalement une suite à l'image, au-delà du cadre.

La photographie induit une lecture, et dirige notre perception pour voir autrement.

Au Photo-Club, c'est ce que chacun d'entre nous, dans sa démarche créatrice suivant sa propre sensibilité, a tenté de restituer et d'exprimer.

François THEVENON Tél. : 06 41 45 54 04

Comité des Fêtes de Diémoz

Pour les dernières activités de cette année 2018, le Comité des Fêtes de Diémoz était à pied d'œuvre lors de 3 manifestations. Notre première activité avec la participation de nos bénévoles lors du **Forum des Associations le 1er septembre,** où le **Comité des Fêtes**, pour bien démarrer la journée, a offert le café aux membres de toutes les associations présentes, et proposé durant la journée buvette et petite restauration. Une journée fort agréable pour les visiteurs et l'ensemble des bénévoles associatifs.

Notre seconde activité fort divertissante avec une soirée théâtre le samedi 29 septembre avec le Théâtre des 400 coups de Brignais. Célèbre compagnie qui en août 2017 a représenté la France à Monaco au Festival International du Théâtre Amateur. Les comédiens ont joué **"Cendrillon"**, pièce créée en 2011 au théâtre de Bruxelles. Cette pièce s'est révélée émouvante, drôle, cruelle et tendre à la fois. L'auteur a su enrichir cette nouvelle version **"Cendrillon"** d'une véritable touche d'originalité. Cette représentation a enthousiasmé le public diémois et chacun s'est retrouvé autour d'un verre en discutant avec les comédiens.

Enfin pour clore cette année 2018 riche en manifestations, notre rendez-vous gastronomique avec la **vente des spécialités réunionnaises le dimanche 7 octobre.** Les gastronomes ont ainsi pu déguster accras de morue, nems, samossas, bouchons, piments farcis, riz cantonnais, le tout accompagné d'un délicieux punch. Plusieurs jours de préparation à cuisiner plus de 2000 pièces pour régaler nos papilles.

Et déjà la nouvelle année 2019 arrive. **Le Comité des Fêtes** vous présente son calendrier des manifestations 2019 où nous serions très heureux de vous accueillir :

- **Samedi 2 février 2019** pour notre repas dansant
- **Samedi 16 mars 2019** pour fêter la Saint Patrick dans une ambiance country. Nouveauté cette année avec la participation du Country Club La Fraternelle de Bourgoin. Démonstrations pour le public. **Entrée gratuite**.
- **Dimanche 21 avril 2019** avec le ramassage des œufs de Pâques. Un rendez-vous très aimé par nos enfants dans le parc de la maison pour tous. Suivi de la dégustation de l'omelette géante cuisinée avec + de 1000 œufs et que le **Comité des Fêtes** offre à tous les participants.

Pensez à noter ces dates dès maintenant dans vos agendas ! Pour vous tenir informés des activités du Comité des Fêtes et d'autres associations, vous pouvez consulter notre site internet *comitedesfetesdiemoz.free.fr* et notre page facebook comité des fêtes de Diémoz. Et si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles pour partager cette belle aventure humaine, vous serez les bienvenus.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Danse Attitude

Danse Attitude pour cette nouvelle saison 2018-2019 propose des cours de **Classico-moderne le lundi soir avec Odile et des cours de Jazz et cabaret avec Amélie le vendredi soir.**
Nous accueillons des élèves de la maternelle jusqu'aux adultes.

Nous proposerons une **journée portes ouvertes** à la salle intergénérationnelle le **samedi 8 décembre à partir de 10h** où les différents cours feront une petite représentation de leurs acquis de début de saison puis suivra notre assemblée générale.

Cette année **Danse Attitude** fera son **gala annuel le 23 juin** sur la commune de St Jean de Bournay pour fêter le jubilé d'Odile qui prendra prochainement sa retraite bien méritée !!

Pour de plus amples renseignements contactez nous :
SERRE Odile ▸ 06 19 05 04 03 • MANUEL Amélie ▸ 06 62 46 07 11

Nous serons ravis de vous accueillir !!
Odile, Amélie et le bureau.

Diémoz Compétitions

L'association est née en 1999 avec comme vocation première les courses de camions sur asphalte, quelques années plus tard, c'est vers les courses d'auto cross, d'abord en voitures, puis en buggy, que les pilotes se tournent, pour des soucis d'intendance et de budget.
Depuis maintenant 3 ans Laurent JACQUIER, au volant de son super buggy (680 kg pour 400 cv et 4 roues motrices) la catégorie reine en auto cross, écume les circuits français en quête du titre que tous rêvent d'atteindre, champion de France.
Avec 11 courses au programme pour cette saison 2018, et plus de 10 000 km parcourus, Laurent avec son épouse et ses enfants, plus son fidèle mécanicien Romain ont traversé la France du nord au sud.

Début des hostilités le week-end de Pâques à Mauron (35), puis c'est St Junien (87), St Vincent des Landes (44), début Mai, quinze jours plus tard Elne (66), en Juin Bourges (18) et Aydie (64). Une seule course en Juillet et pas des moindres, championnat d'Europe en Vendée à St Georges de Montaigu (85). En Août c'est à Is sur Tille (21) que l'équipe se déplace. Au mois de Septembre 3 courses inscrites au calendrier, 1er week-end Steinbourg (67),15 jours plus tard, St Igny de Vers (69) manche du championnat d'Europe et la plus proche (80 km) et enfin la dernière à Faleyras (33).

Dans la catégorie super buggy (les formules un de la terre) ce sont 40 pilotes qui sont inscrits tout au long du championnat.

Avec un début de saison difficile, confronté à une météo capricieuse, Laurent perd de précieux points au classement, mais, la deuxième partie de la saison lui permet de monter sur le podium plusieurs fois avec notamment une belle performance en coupe d'Europe à St Igny de Vers où il fait partie des 10 finalistes dont 7 européens et 3 français, il termine 6e et 2e français.

Après 3 années de participation au championnat de France, les résultats sont en progression, 9e en 2016, 6e en 2017, il termine au pied du podium 4e en 2018, les points perdus en début de saison, auraient été les bienvenus pour une place sur le podium 2018.

L'équipe pense déjà à 2019, puisque le buggy est en pièces détachées pour une révision complète, cet hiver afin de repartir sur de bonnes base pour la prochaine saison.

Toute l'équipe vous donne rendez vous, le 31 Décembre 2018 salle Gabriel Rey, pour finir et commencer l'année dans la joie et la bonne humeur, à l'occasion du réveillon organisé par DIÉMOZ COMPÉTITIONS.

Diem'Flamenco Sports

UNE SAISON SPORTIVEMENT BIEN LANCÉE POUR L'ASSOCIATION DIEM'FLAMENCO SPORTS

Notre activité sportive basée sur le bien être par la pratique du cardio et du renforcement musculaire **le lundi soir de 19h45 à 20h45 à la salle Gabriel REY** se poursuit cette saison encore et nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle coach **Nathalie THOMAS** qui dispense avec dynamisme et passion les cours depuis le lundi 10 septembre 2018 au sein de notre commune. Nous tenions à signifier également le succès que rencontre notre cours de TBC (Top Body Challenge) du jeudi soir de 20H45 à 21H45 dispensé par **Audrey REDCENT** et à remercier nos adhérentes pour leur fidélité au fil des années.

Si vous souhaitez rejoindre une de nos activités proposées il est encore temps... C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Dès aujourd'hui nous vous confirmons notre paella à emporter et vous donnons rendez-vous le **dimanche 31 mars 2019** matin pour une belle matinée de partage et de convivialité.

Les membres du bureau **Cathie COLOMA, Fabienne ANTOLINOS, Zvezdana LAZAREVIC** et notre présidente **Isabelle NAVARRO.**

Diémoz
Ski Montagne

La saison d'été du DSM s'est achevée fin octobre par une randonnée au Mont Peney dans le massif des Bauges. Cet été nous avons proposé 41 jours de randonnée avec des sorties sur 1, 2, 3 et 5 jours. Le temps s'est montré clément et nous avons pu maintenir la majorité de nos sorties. Pour la sixième fois nous avons organisé un tour de cinq jours de gîte en gîte. Cette année il a eu lieu dans le massif du Queyras. Les 15 participants ont pu profiter de magnifiques paysages et du beau temps, entre 1500 m et 3000 m d'altitude. Nous avons aussi randonné dans le massif de la Sainte Baume, le Bugey, le Pilat, le Vercors, les Bauges et les Ecrins.

La saison d'hiver débutera au mois de décembre avec des sorties raquettes sur 1 jour, 2 jours et une sortie de 4 ou 5 jours dans la vallée de la Clarée.

Le calendrier des sorties sera mis en ligne sur notre site internet fin décembre : *www.diemozskimontagne.fr*
Pour tous renseignements Yves AUSSERT 04 78 96 28 07 ou laisser un message sur notre site.

Diémoz Grimp'

Le club d'escalade Diémoz Grimp' accueille les débutants et les grimpeurs confirmés sur le mur d'escalade du hall des sports **tous les lundis soirs.**

L'escalade apporte confiance en soi et envers les autres, le goût de l'effort, de la persévérance et du dépassement de soi, ainsi que la maîtrise et l'appréhension de son corps dans l'espace. Deux cours sont dispensés, l'un réservé aux primaires à partir de 6 ans, et l'autre aux adolescents. Notre objectif est de rendre nos pratiquants autonomes, avec entre autre l'apprentissage des gestes d'assurage. Comme chaque année, nous emmènerons nos adhérents sur du rocher naturel lorsque les beaux jours reviendront.

Comme tous les ans, les créneaux réservés aux primaires et aux adolescents étaient complets dès le matin du Forum des associations. **Il reste toutefois des places dans le groupe adulte autonome (sans enseignant), de 20H30 à 22H00**, avec une inscription à seulement 50 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le président du club, **David AMANS, au 06 72 28 26 26.**

Avec nous, devenez des danseurs de verticalité.

Les Échevettes

Après une pause au mois d'août **nous nous retrouvons avec plaisir pour cette année 2018-2019 tous les vendredis matins de 8h30 à 11h30** dans la salle intergénérationnelle. Nous brodons tout en papotant de tout et de rien dans une bonne ambiance.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente ce début d'année. **Venez nous rejoindre** nous faisons du point de croix compté mais nous avons des demandes pour travaux aiguilles tricot, crochet, couture. Aussi nous avons décidé d'ouvrir nos conseils selon nos compétences...

Pour l'année 2019 notre exposition est bien partie pour que chacune participe. Notre présidente a proposé des travaux en commun cela fonctionne bien. Vendredi 28 septembre, nous nous sommes réunies pour notre assemblée générale en présence de M. le maire. Ce n'est qu'une formalité pour notre petit groupe car tous les achats et décisions se font en commun. Nous attendons le feu vert de la mairie pour la date de notre exposition.

Pour tout renseignement :
Janin Mireille présidente 04 78 96 22 61
ou Revel Michelle 04 78 96 21 26.

As Diémoz Football

Après une saison compliquée chez les Séniors nous essayons de repartir sur de bonnes bases. L'effet "Coupe du Monde" ne s'est malheureusement pas fait ressentir dans les catégories U15 et U17 auxquelles nous sommes obligés de renoncer pour cette saison malgré tout le travail effectué afin de les conserver. Beaucoup de jeunes en U7 à qui nous espérons donner le plaisir de se retrouver entre copains pour jouer au ballon et apprendre les bases de la compétition. Bon groupe également chez les U9 U11 et U13.

Après une très bonne saison 2017/2018 les U17 forment à présent le groupe des U20. Nous leur souhaitons autant de réussite que la saison dernière. Les vétérans participent toujours au Challenge de l'Amitié.

Nous avons organisé leur tournoi final en juin dernier. 24 équipes ont participé à cette journée dans une très bonne ambiance.

Merci à tous les bénévoles commerçants et artisans qui ont permis la pleine réussite de cette journée.

Gymnastique
Diémoise

Le club Gymnastique Diémoise est affilié à l'UFOLEP, dispose de 5 entraîneurs diplômés, d'un coach sportif, d'une psychomotricienne et de 4 aides entraîneurs.

L'association accueille vos enfants à partir de 18 mois en fonction de la demande. Elle a pour but de créer une dynamique sportive et d'encourager les ambitions sportives de chacun. Notre club est constitué de bénévoles et d'une salariée, il se veut être avant tout amical et convivial. Il est tourné vers le loisir mais aussi vers la compétition jusqu'au National, mais, n'a pas pour but l'élitisme. Il accueille cette année **90 licenciés de 2 ans et demi à 18 ans** pour les gymnastes qui évoluent sur différents agrès : le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre et le sol à raison de 1h par semaine pour les plus jeunes et jusqu'à 5h par semaine pour les gymnastes confirmées (en compétition). Cette année nous avons 6 équipes en compétition, 1 groupe de Circuit éducatif, 1 groupe de loisir et 1 groupe de Pré-Poussines. La Gymnastique Rythmique vient agrandir notre association pour la 2e année avec 2 groupes afin d'élargir le tissu associatif de Diémoz. Depuis septembre, les enfants à partir de 6 ans découvrent comment manipuler le ruban, le cerceau, le ballon, la corde et les massues. Pour tous, les entraînements ont lieu à la salle Gabriel Rey.

Le bureau se compose du Président : **M. COIRATON Nicolas, du Vice-Président : M. CAMPEGGIA Jean-Marc, de la Secrétaire : Mme COIRATON Michaëla, de la Secrétaire adjointe : Mme FAUVET Cathy, de la Trésorière : Mme SMITH Lucie, des Trésorières adjointes : Mme CLAIR Alice et Mme LEPINAY Chloé. Mme BONNEFOY Audrey, Mme MARICHY Laurine et Mme GAUTHIER Patricia font partie du Conseil d'Administration.**

Pour tous renseignements, contact avec Michaëla COIRATON : 06 14 73 13 72. Sportivement.

Gymnastique
Volontaire

Lundi 10 septembre nous avons repris le chemin du gymnase Gabriel Rey, et c'est parti pour une nouvelle saison d'entretien musculaire.

2 cours d'essai sont offerts pour toute personne qui désire tester la gymnastique volontaire.

Au cours de la semaine chacun peut faire le choix des horaires et des jours :

- **RENFORCEMENT MUSCULAIRE le lundi de 14h à 15h avec Patricia, le mardi de 14h à 15h avec Béatrice** (bon d'accord, c'est un cours destiné aux Séniors, mais c'est tonique et ludique, on se dérouille les articulations ainsi que les neurones avec des exercices de mémorisation bénéfiques au quotidien),
- **RENFORCEMENT ABDOS/FESSIERS le mercredi de 18h30 à 19h30 avec Patricia, et aussi cardio training de 19h30 à 20h30 avec Yann**,
- et enfin le **jeudi de 19h30 à 20h30 BODY and MIND avec Béatrice**.

Les **enfants de 4 à 10 ans** ne sont pas oubliés puisqu'ils ont leur cours de **ZUMBA KIDS avec Nathalie le mardi de 16h45 à 17h45.**

Une heure d'**ÉVEIL SPORTIF pour les 3/5 ans débutera le mardi 6 novembre de 16h45 à 17h45 avec Yann.** N'hésitez pas à venir essayer, il reste quelques places pour les adultes, la salle polyvalente Gabriel REY est assez grande pour accueillir quelques personnes supplémentaires...

La Gymnastique Volontaire organise 2 vides greniers dans la saison qui ont pour but de rester sur un prix de cotisation stable et abordable. Du coup tout adhérent peut faire un peu de bénévolat en donnant un coup de main ces jours-là, cela permet de faire connaissance en dehors des cours...

Dates à noter sur vos agendas : **dimanche 2 décembre 2018 et mercredi 1er mai 2019** à la salle polyvalente Gabriel REY. Pensez à réserver votre emplacement auprès de Sonia FAYE.

Le bureau de la GV.

Karaté club
Diémoz

LE KARATÉ CLUB DIÉMOIS (KCD) A FÊTÉ SES 15 ANS D'EXISTENCE CETTE ANNÉE.

Grâce à notre équipe motivée et dynamique, nous sommes prêts à vous accueillir à l'un de nos cours du **lundi, mercredi ou vendredi soir en fonction de votre âge et/ou de votre niveau (de 7 à 77 ans) (débutants, confirmés ou compétiteurs) : vous êtes tous les bienvenus !**

Nous avons à ce jour 3 professeurs pour vous dispenser le meilleur enseignement possible avec notamment depuis septembre l'arrivée d'un nouveau professeur 4e DAN pour le créneau du vendredi soir afin de renforcer l'entraînement des compétiteurs, qu'il pourra de plus accompagner les week-ends lors de leurs compétitions. De bons résultats en 2017/2018 : Pour 9 compétiteurs

- **6 médailles au niveau Départemental (3 argent 3 bronze),**
- **5 podiums à la Ligue (6 participants 1 or / 3 argent / 1 bronze),**
- **2 podiums au niveau interdépartemental (4 participants 2 argent),**
- **3 médailles en régional (4 participants 3 bronze)**
- **7 qualifiés au niveau national. Comme l'année dernière ! (Robin MENRAS, Lucas MIEGE, Elora et Noa KHEDAIRIA, Gabin MICHEL, Léana IMBERT et Simon DECASTRO)**

Nous avons encore des places disponibles, alors n'hésitez plus venez découvrir une discipline qui libère l'esprit et développe le corps avec comme valeur principale le respect d'autrui.

Deux cours d'essai gratuits. Nous vous souhaitons une bonne réussite sportive pour cette saison 2018/2019.

CONTACTS :

- **e-mail** : *krateclubdiemois@gmail.com*
- **Président** : Nicolas MICHEL **06 52 73 35 35**
- **Secrétaires** : Delphine MIEGE **06 26 31 04 26**
  Valérie GOSSON **06 12 49 50 81**

N'hésitez pas également à venir tout au long de l'année sur notre page facebook : *https://www.facebook.com/kcd.diemoz*

Le Kiosque
à musique

L'ÉCOLE DE MUSIQUE A FÊTÉ SES CINQUANTE ANS

Le 6 octobre, nous avons fêté un évènement important pour l'école de musique : ses cinquante ans d'existence !

Créée en 1968, c'est sous l'appellation **"Accordéon Club de Diémoz"** que les activités musicales étaient enseignées.

C'est en 1996 que le nom de **"Kiosque à Musique"** a vu le jour et propose des cours d'instruments de musique et de chant collectif ou individuel.

Cette soirée a permis de réunir les professeurs, élèves et membres du bureau qui ont été présents dans l'association jusqu'à aujourd'hui. Accordéonistes, guitaristes et batteurs ont repris leurs instruments et joué différents morceaux, suivis par le groupe vocal "**Melting Voices**" qui a interprété plusieurs chansons.

Une soirée musicale, conviviale et festive pour célébrer ce "joyeux anniversaire" !!

Le Kiosque à Musique

Laurent Sport auto

La saison 2018 s'achève pour notre pilote Aurélien SERMET, cette année a été très fructueuse, puisqu'il a été choisi par un nouveau constructeur de chassis de Kart Cross, le **TEAM GSPEED** lui a offert l'opportunité de rouler en **Championnat de France** parmi les élites, lui offrant l'assistance et un nouveau chassis.

Cette saison a commencé en Bretagne pour se terminer à Bordeaux avec un constat positif puisqu'il termine **14e sur 71 participants**, avec des circuits où les bolides atteignent plus de 150 km/h, **les vidéos sont disponibles sur le site OFAC.fr sur facebook, YouTube**, on rappelle que le **Championnat de France d'AUTOCROSS** regroupe **11 épreuves, 200 pilotes, 10000 spectateurs**, et une couverture médiatique de plus en plus importante, le Speaker de formule 1 Julien FEBREAU, a rejoint le **TEAM GSPEED** en tant que pilote ce qui permet à notre catégorie de se faire connaître davantage.

Aurélien est partant pour une nouvelle saison en 2019 toujours avec le **TEAM GSPEED** et une nouvelle machine. Nous remercions tous les sponsors qui nous ont apporté leur soutien et un grand merci à Yves PLASSE pour toute son aide au cours de la saison.

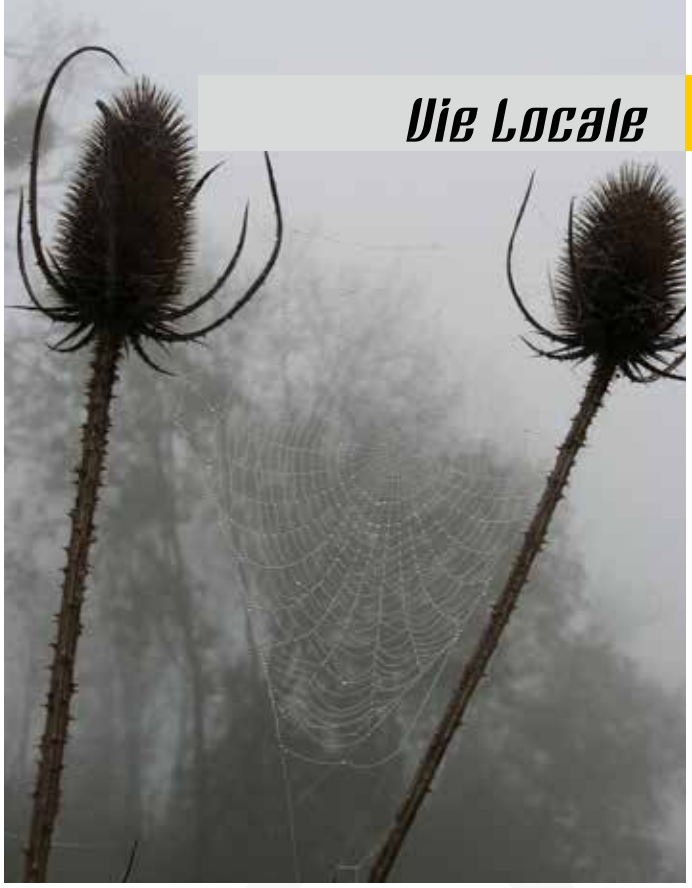

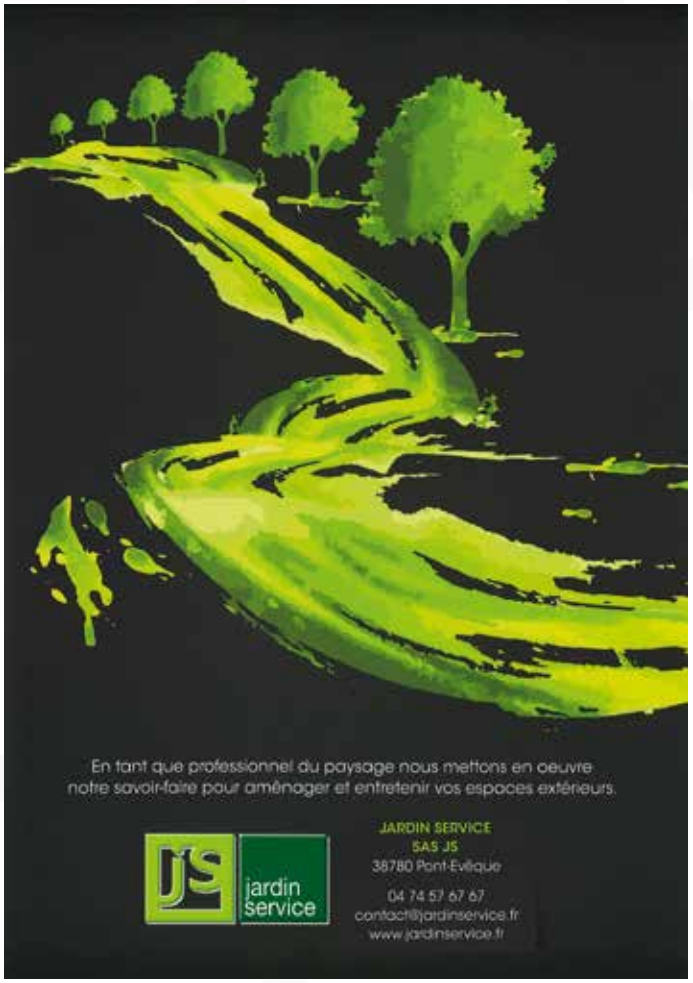

Ludodiem

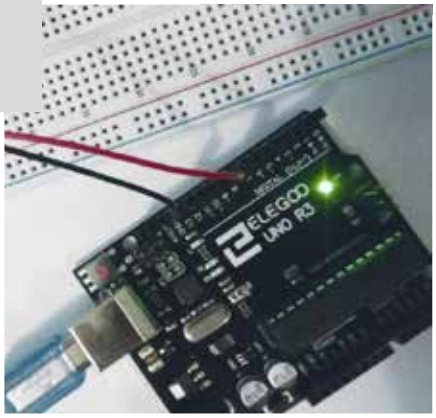

Si vous êtes passionnés par les possibilités des robots dans la conquête spatiale, les automates, l'informatique, **le club LUDODIEM** est fait pour vous ! Le club initie de manière ludique les enfants et les adolescents à la robotique et à la programmation.

Cette année, nous démarrons un nouveau cycle en nous appuyant sur l'une des révolutions dans le domaine de la démocratisation de l'électronique programmable : **les kits Arduino.**

Allumer une diode, piloter un servomoteur, détecter des mouvements, les robots n'auront plus de secrets pour vous. Nous utiliserons également des briques Lego programmables pour construire, programmer, puis tester nos propres robots sur un terrain de compétition officiel Lego.

Enfin, nous passerons quelques séances à concevoir des jeux en utilisant le logiciel **Game Maker Studio.**
Dès 8 ans, rejoignez-nous !

Le Moto Club de Diémoz

2008 ▶ 2018 LE MOTO CLUB DE DIÉMOZ A FÊTÉ SES 20 ANS D'EXISTENCE.

Qui l'aurait cru lorsqu'à initiative de Serge Gueny, quelques motards (dont Christian et Christiane MANZANERA) se sont réunis pour essayer de mettre en place une nouvelle association. **20 ans après le club est toujours présent** pour organiser des virées à la journée ou sur plusieurs jours avec la bande de copains qu'ils sont devenus. Mais aussi de créer des événements sur la commune comme la journée solidarité. Il s'agit de promener des personnes handicapées dans des véhicules d'exception sur les routes autour de Diémoz.
Mais aussi une visite auprès des personnes âgées de la maison de retraite pour leur montrer des motos ou voitures (Mustang, Porsche), ou encore la soirée dansante d'avril à la salle Gabriel Rey.

Cette année les sorties moto nous ont permis de rouler sur les routes de la vallée de l'Ubaye, vers la Chaise Dieu (Loire-Haute Loire) et Sainte Jalle (Drôme) sur plusieurs jours. Nous avons également effectué plusieurs sorties à la journée en Rhône Alpes comme au carnaval d'Annecy. Quelques motards du club sont également allés tester et apprécier les routes et paysages du Maroc.

Donc un moto club bien vivant qui sait se régénérer avec des adhérents fidèles.

Souhaitons-nous de fêter pourquoi pas les 30 ans... Soyons modestes : les 25 ans.

Tit'Touc

L'automne a sorti ses couleurs... et MUSIKORIZON, ses percussions ensoleillées pour être de la fête à Luzinay lors de la Journée de la solidarité et l'élection des miss pour le carnaval de St Pierre de Chandieu. **De nouvelles recrues sont arrivées** pour étoffer le groupe **Tit'Touc.**

En attendant l'horizon 2019, toute l'équipe de notre association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour nous contacter :
musikorizon@gmail.com
Tél. : **06 81 41 95 10**
Retrouvez-nous également sur **facebook** : **Tit'Touc.**

Association des Peintres et Sculpteurs de Diémoz

Les peintres de Diémoz constituent un groupe qui a plaisir à se retrouver pour peindre ensemble dans leur atelier du 1 rue de Barbières (ancienne école à coté des halles ; entrée au fond de la petite cour) ; actuellement le local est **ouvert le jeudi et le vendredi de 15h00 à 17h30**. Vous pouvez passer nous dire bonjour et peut-être aurez vous envie de nous rejoindre, ce serait avec plaisir.

3 nouveaux adhérents sont venus grossir notre association à la dernière assemblée générale début janvier, **bienvenue à eux.**

L'automne est là ; les activités associatives ont bien repris et les peintres de Diémoz ont repris leurs crayons et pinceaux pour créer de nouvelles œuvres prêtes à être montrées lors de l'exposition annuelle à la maison pour tous.

Le salon des peintres de Diémoz aura lieu cette année les samedi 17 et dimanche 18 novembre à la maison pour tous, de 10h00 à 18h00.

Et comme chaque année, nous vous attendons nombreux.

Contact : Geneviève RATINET, présidente
04 72 70 87 92 - 06 50 64 19 71

Pétanque Club
Diémoz

Notre troisième saison débute avec l'accueil de 3 nouveaux membres dans le bureau. Nous souhaitons la bienvenue à **Jacques DELORME, vice-président, Marcel CALLEJON, trésorier adjoint, et Bastien RIGNOL, secrétaire adjoint.** Petit bilan de l'année écoulée : 65 adhérents, dont 32 licenciés, donc nous sommes de plus en plus nombreux, ce qui démontre que la pétanque est toujours un sport et loisir, pratiqué par beaucoup de personnes, toutes générations confondues. **Très bons résultats pour nos équipes séniors**, entrées en compétition : l'équipe 1 monte en D2, les équipes 2 et 3 ont terminé dans les trois premiers. Félicitations à tous, nous sommes fiers de vous.

Les entrainements ont lieu cette année le jeudi de 17h00 à 20h00, et le samedi de 13h30 à 18h00. La cotisation annuelle (de septembre à septembre) est de **20 €.** Nous allons continuer à organiser nos concours inter sociétaires afin de garder la convivialité, maître mot de notre association. Nous sommes également fiers d'accueillir une nouvelle génération, prête à prendre la relève.

Pour terminer, nous remercions tous nos joueurs, qui ont placé leur confiance en nous et qui permettent de faire vivre le Pétanque Club Diémoz.

citeos

ECLAIRAGE PUBLIC
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
ILLUMINATIONS FESTIVES
EQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES
ENFOUISSEMENT RESEAUX

Siège Social : ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
Z.I. de l'Abbaye – 38 780 PONT-EVEQUE
Tel : 04 74 57 78 99 Fax : 04 74 85 94 98
Centre de travaux : Rue de l'Avenir – 38150 CHANAS
Tel : 04 74 15 07 10 Fax : 04 74 15 07 14

JORDAN Père et Fils
Travaux Paysagers
• Création - Entretien - Aménagement
• Professionnels - Particuliers
• Maçonnerie paysagère
• Terrassement - VRD
04 74 92 87 65
38890 Saint-Chef
38390 Bouvesse-Quirieu jordan@travauxpaysagers.fr

Les Pit'chounes

L'Association des Assistantes Maternelles "Les Pit'chounes" regroupe une quinzaine d'assistantes maternelles agréées, qui se mobilisent tout au long de l'année à travers différentes manifestations pour les enfants comme le Carnaval en Mars 2018 suivi de Pâques (confection du panier rempli d'œufs en chocolat).
Que de petites mains en activité afin de créer le cadeau de la fête des mères et la fête des pères.

Pour une première, en septembre, sous le soleil, nous avons eu le plaisir d'accueillir une mini ferme itinérante.
Les enfants ont pu approcher et donner à manger aux différents animaux tels que les lapins, la basse-cour, les poussins, les chèvres, le mouton et l'âne.

Ce partage entre les enfants et les animaux fut un moment magique, rempli de bonheur et de joie pour tous.

Nous avons profité de cette occasion pour inviter plusieurs collègues non adhérentes afin de partager ensemble ce moment de convivialité et d'échanges.

Nous remercions les parents et leurs enfants pour leur présence et leur confiance, à l'occasion de nos diverses manifestations.

Lors de notre assemblée générale du 1er octobre 2018, le bureau a été reconduit. Ce fut également l'occasion d'établir le calendrier de nos prochaines manifestations pour l'année à venir.

LE BUREAU :

- **Présidente :** Nadine FOLLEAS
- **Vice présidente :** Isabelle NAVARRO
- **Trésorière :** Elisabeth ROBIN
- **Trésorière adjointe :** Cosima CAMPEGGIA
- **Secrétaire :** Vinciane VASSEUR
- **Secrétaire adjointe :** Nathalie CAMBONE

Association Princesse Léana

Le 15 septembre dernier a eu lieu la 4e marche en faveur de l'**ASSOCIATION PRINCESSE LÉANA**, en partenariat avec le **club des Caligaë de Diémoz.**

Comme les autres années, 3 parcours étaient proposés, 12, 8 et 4 km pour les enfants sur les chemins diémois. **250 personnes** ont répondu présent pour partager cette belle journée de solidarité.

Nous remercions toutes les bénévoles du **club des Caligaë** qui ont participé à l'organisation de la marche (sans eux rien ne serait possible) le groupe les **Ea'sic Rider** pour leur bonne humeur musicale et tous les sponsors qui nous ont suivis cette année encore.

Le bénéfice de 5100 € va permettre cette année de financer en partie l'aménagement de la chambre et d'une salle de bain adaptée pour Léana.

Le Sou des Écoles

Cette nouvelle année commence par un changement de bureau : **Virginie BONNEFOND** laisse place à Monsieur **Cédric CHATAIN** au poste de **Président**.

Il sera accompagné par **Julie VITTORELLI (Vice-Présidente), Béatrice DESPINS (Vice-Présidente)**, **Marion FRIER DELORME (Secrétaire), Julie GENILLON et Thibault DEMOULE (Secrétaires Adjoints), Attika BASSON (Trésorière) et Thomas ROCHER (Trésorier adjoint).**

C'est avec enthousiasme et dynamisme que nous organiserons nos manifestations chères à notre village : la vente des brioches, les moules frites, la tombola, le carnaval, sans oublier notre partenariat avec la mairie pour la fête des classes et pour finir la fête de l'école.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments très agréables et qui agrémentent surtout la vie scolaire de nos enfants.

Pour suivre la vie du Sou, n'hésitez pas à consulter notre programme sur notre page Facebook Sou des Écoles de Diémoz.

Carrefour contact DIEMOZ

7h-20h dimanche de 8h à 12h30

Carburant 24/24 - Boucherie - Pain

Tél. 04 72 70 52 74

VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP
CANALISATIONS VRD

- Canalisations
- Voirie Réseaux Divers
- Aménagements hydrauliques
- Travaux chez le particulier

EXPERIENCE
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

PROXIMITE
Implanté à St Jean de Bournay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

COMPETENCE
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

REACTIVITE
Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Contactez-nous : 04 74 58 68 16
Consultez notre site : www.guillaudtp.fr

GUILLAUD TP Zone industrielle Pré de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS

Stock Car

LE 23 SEPTEMBRE A EU LIEU NOTRE COURSE ANNUELLE.

Pour la première fois, nous avons organisé la coupe zone sud de stock-car. À cette occasion, le site a été totalement rénové. Une piste agrandie avec un espace spectateur plus spacieux.

C'est pas moins d'une centaine de pilotes qui se sont déplacés pour tenter de remporter cette fameuse coupe.

Cette année le soleil était présent tout au long de la journée pour le plus grand plaisir de notre public toujours aussi nombreux.

En ce qui concerne les résultats des pilotes diémois pour cette saison, **huit d'entre eux ont défendu nos couleurs** à Bonnemain près de St Malo pour la coupe de France 2018. Mais après trois années victorieuses, nous n'avons pas réussi à conserver le titre.

Une 8e et 18e place ont été obtenu pour **Stéphane TAFANI et Tomain SUZAT.**

C'est notre féminine **Marianne QUERENET** qui s'est imposée à la coupe de France féminine en remportant le titre aux Abrets.

En ce qui concerne la coupe zone sud de cette année c'est le pilote diémois **Laurent JAQUIER**, le tenant du titre 2017, qui le remporte une nouvelle fois.

Tennis Club
Diémoz

ET ÇA COMMENCE FORT POUR LE TENNIS DE DIÉMOZ AVEC DES NOUVEAUTÉS !!!

Après une clôture de saison bien réussie avec la traditionnelle **fête de l'école de tennis** suivie de l'assemblée générale, le bureau a eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres. Ainsi, le bureau peut aujourd'hui compter sur une équipe de huit membres pour dynamiser la petite balle jaune.

Cette année nous avons **48 jeunes repartis sur 8 groupes** d'entrainements + **40 adultes (début des entrainements : après les vacances de la Toussaint).**

LES RÉSULTATS DU DÉBUT DE SAISON :

Nous avons commencé l'année par un tournoi open jeunes sur deux semaines qui a eu un grand succès avec de bons joueurs. Pour une première édition le club a accueilli 70 garçons, répartis sur quatre tableaux (11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans, 17/18 ans). Merci à tous les joueurs et accompagnateurs.

LES ANIMATIONS POUR LA SUITE DE LA SAISON :

Les championnats par équipes 13/14ans, +35 ans mixtes et +35 ans hommes sont en cours (matchs mercredi, samedi et dimanche).

Dès le début du mois de décembre, un tournoi interne adultes, dames et hommes, aura lieu les dimanches, dans le Hall des sports et verra ses finales disputées courant février 2019.

Ensuite, les beaux jours arrivent avec notre fameux tournoi open qui se déroulera en avril sur trois semaines vu le nombre d'inscrits des dernières années.

Avec la fusion de la ligue, le célèbre championnat d'Isère par équipe printemps attaque normalement en mai. Le club engage des équipes adultes (une dame et trois hommes) et des équipes enfants.

Le Bureau du Tennis Club de Diémoz.

POUR TOUTES QUESTIONS, LE TENNIS EST OUVERT TOUS LES SAMEDIS DE 11H À 12H.

Vous pouvez également nous joindre par mail :
diemoztennisclub@gmail.com
et nous suivre sur facebook : **tennis club Diémoz.**

Thieo Association

L'association THIEO prépare le futur voyage au village de Thieo Sénégal du 26 février au 12 mars 2019. Différentes actions sont prévues sur place (formations broderie, couture, crochet, construction d'un salon de coiffure, diversification de l'atelier de couture,...) **et peut être la mise en place de notre Minibus scolaire si nous avons récolté suffisamment de fonds !**

Pour financer nous avons lancé un financement participatif. **Une après-midi THÉÂTRE est prévue le dimanche 20 janvier 2019 à 15h salle Intergénérationnelle**. Ce sera la troisième année que la troupe **OZON LA SCÈNE** jouera pour soutenir Thieo. **La pièce s'intitule "LE MINESTRONE DU PLOMBIER" comédie**. Nous les remercions. Amis(es) de Thieo nous vous attendons nombreux en toute convivialité. Nous récoltons médicaments et mercerie pour emmener dans nos bagages. Si vous avez cela chez vous, contactez-nous.

Notre Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 22 mars 2019 à la salle du Hall des Sports.** Nous vous projetterons les photos de notre voyage. Elle se clôturera par un pot de l'amitié. **Merci de noter ces dates dans vos agendas. À bientôt.**

Pour plus d'informations ou propositions vous pouvez contacter
Sylvie CHAMPEVAL 06 43 46 56 05 *thieo38@gmail.com* ou **Michèle AUSSERT**.
Nous vous invitons à consulter notre site web : *Association THIEO Diemoz/Sénégal* et notre page facebook : *Association THIEO.*

Troup'Ioz

Bonjour, ça y est **La Troup'ioz vient de fêter son premier anniversaire** avec deux représentations de la pièce de Frédéric Dubost **"Si on était Deux"**, **les 6 et 7 Octobre**. Nous remercions sincèrement tous les spectateurs qui sont venus nous encourager par leurs applaudissements ; pour notre première prestation avec une création de pièce contemporaine sachez que ça nous a fait chaud au cœur...

Nous allons reprendre le chemin des r**épétitions (le mercredi à partir de 19h30 Salle Intergénérationnelle)** avec des lectures, des essais, des débats en toute courtoisie mais avec fermeté pour trouver une pièce où chaque acteur trouvera un rôle à sa mesure. Certainement que le sujet sera totalement différent.

En 1784 à propos du mariage de Figaro Beaumarchais l'a préfacé en écrivant : *« J'ai pensé, je pense encore, qu'on n'obtient ni grand pathétique, ni profonde moralité, ni bon et vrai comique au théâtre, sans des situations fortes et qui naissent toujours d'une disconvenance sociale dans le sujet qu'on veut traiter. »*...

Nous vous promettons de persévérer dans cette voie pour vous offrir **les 12 et 13 Octobre 2019** un spectacle de qualité égale voire meilleure. *« Nous sommes dans un monde où les expériences à vivre ensemble deviennent de plus en plus rares, ce qui rend le spectacle vivant encore plus précieux ».* **Alors n'hésitez plus : allez au théâtre...et bonnes fêtes de fin d'année à tous.** Nimbus.

Véga-Environnement

Au début, sur terre, l'être humain était la proie d'autres espèces prédatrices. **Puis, il est devenu un prédateur...** et un super prédateur à l'impact, aujourd'hui, hautement dangereux pour l'équilibre général des écosystèmes.

Les pesticides sont partout : dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs, dans l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes, les cerises... Ils sont une tragédie pour la santé des hommes : cancer, maladie de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités ou malformations à la naissance, etc.

L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui choisit la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent la place. L'industrie des pesticides se renforce d'année en année malgré les preuves du crime.

La nature est défigurée par la disparition des oiseaux, des papillons. Les abeilles et pollinisateurs meurent par milliards. Ce monde qui s'efface est le nôtre.

Nos gouvernants doivent agir obligatoirement le plus vite possible.

Les choses bougent au niveau des populations ! De plus en plus d'hommes, de femmes, de jeunes et même d'enfants s'interrogent et réagissent.

Nous voulons croire à ce début de changement salutaire pour les générations futures...

Les jardiniers apprennent à ne plus se servir de produits chimiques (ils seront interdits pour eux en 2019). Plusieurs personnes de l'association ont suivi un parcours jardinage organisé par le Syndicat des eaux des Quatre vallées, ainsi qu'une formation d'un spécialiste du composte, Daniel Chauvin : reconnaître les insectes, attirer ceux qui nous donnent "un coup de main", faire son compost, mettre un paillage…

De la couleur et un peu d'espérance dans notre commune.

Au Parc de la Maison Pour Tous, il existe des insectes protégés. Nous sommes allés les observer. Notre joie a été de découvrir cette année trois espèces en voie de disparition. Il s'agit d'une libellule, "l'Agrion de Mercure", et de deux papillons "l'Azuré du Serpolet" et "le Cuivré des Marais". Nous allons œuvrer avec le service d'entretien du parc pour continuer à les protéger particulièrement. **Notre commune a été certifiée "Zéro phyto"**. Nous espérons gagner en biodiversité avec l'arrivée plus nombreuse de papillons, d'abeilles, d'oiseaux, de fleurs sauvages. Ainsi notre parc aura un intérêt très particulier pour les Diémois et autres visiteurs.

Nous avons organisé une conférence à l'aide d'un documentaire "Secret des Champs". Il traitait de la manière dont les plantes cultivées s'associent, coopèrent, communiquent et cohabitent avec les êtres vivants qui les entourent : les insectes, les champignons du sol et les autres plantes. Ce film a permis d'apprendre que notre horticulteur diémois, Jean-Philippe Frandon n'utilise plus de pesticides sous ses serres mais qu'il travaille avec des insectes qu'il introduit pour lutter contre les prédateurs... **Grande satisfaction pour lui, sa santé et son porte monnaie !**

Et d'apprendre aussi que **tout près de chez nous, nous avons des agriculteurs qui cultivent "sur couvert" (sans labourer)** afin de protéger la terre et les nombreux insectes qui y vivent. Et ceci pour un meilleur rendement après plusieurs années de ce régime. Ils utilisent encore le glyphosate, moins qu'auparavant, mais étudient pour pouvoir s'en passer.

Je vous sers encore un peu d'optimisme ?

Nous avons de plus en plus de maraîchers autour de la commune cultivant et vendant des légumes bio : St Georges d'Espéranche (depuis 20 ans), Valencin, St Just Chaleyssin, Villefontaine et je sais qu'il y en a d'autres à venir…

"Qu'est-ce qu'on attend ?" Ce film que **VEGA** vous a présenté **le 6 novembre à Diémoz**, nous a conduit à comprendre qu'un grand pas en avant pouvait se faire dans les domaines de l'alimentation, l'énergie, le transport, l'école... dans de petites communes. **À Diémoz, nous commençons doucement mais... sûrement.**

Pour terminer, un petit conseil : mettez le nez dans la nature et non sur votre Smartphone, c'est nettement plus beau ! Regardez les oiseaux qui viendront manger les graines que vous leur avez préparées. L'hiver dernier nous avons eu des "gros becs" *(voir photo)* qui n'étaient pas présents auparavant. Est-ce le réchauffement climatique ?

"Gros bec"

"Bouvreuil mâle"

Véga-Environnement
(suite)

Enfilez un manteau car même l'hiver... en regardant attentivement, vous serez éblouis par vos "petites découvertes" ! N'oubliez pas de les faire partager à vos voisins et amis.

VEGA se réunit **chaque premier mercredi du mois à 20h30 dans la Salle des Jeunes sous la Mairie.**

Venez nous rencontrer et nous faire partager vos idées et vos connaissances.

VOICI LE BUREAU POUR LA SAISON 2018-2019

- Présidente : **Bernadette SILVAN - 04 78 96 20 86**
- Vice Président : **Joseph SCHNEIDER**
- Trésorière : **Michèle AUSSERT**
- Secrétaire : **Aurélie CADOT**
- Membres : **Annick HOUDEAU, Marie-Pascale HAPÉTIAN, Andrée POUZET, Catherine SAUGEY**

L'AUTOBUS PÉDESTRE GRATUIT

Un bus, qui a ses lignes, ses arrêts, ses horaires, son terminus, mais sans moteur !

UN MODE DE RAMASSAGE SCOLAIRE, TOUS LES MATINS

POURQUOI ?

- **Pour limiter le recours aux véhicules motorisés** et même éviter les bouchons sur le parking de l'école
- **Pour favoriser la santé des écoliers**, équilibre physique et psychique par la marche quotidienne
- **Pour faire comprendre aux enfants** qu'ils participent activement à la préservation de l'environnement
- **Pour plus de convivialité** : sur le chemin de l'école, on communique en marchant !

COMMENT ?

Les "lignes" du Pédibus suivent un itinéraire fixé avec un ou deux arrêts jusqu'au groupe scolaire. Des accompagnateurs bénévoles, portant des gilets jaunes ou orange, encadrent à l'avant et à l'arrière la file en utilisant les trottoirs, quand ils existent.

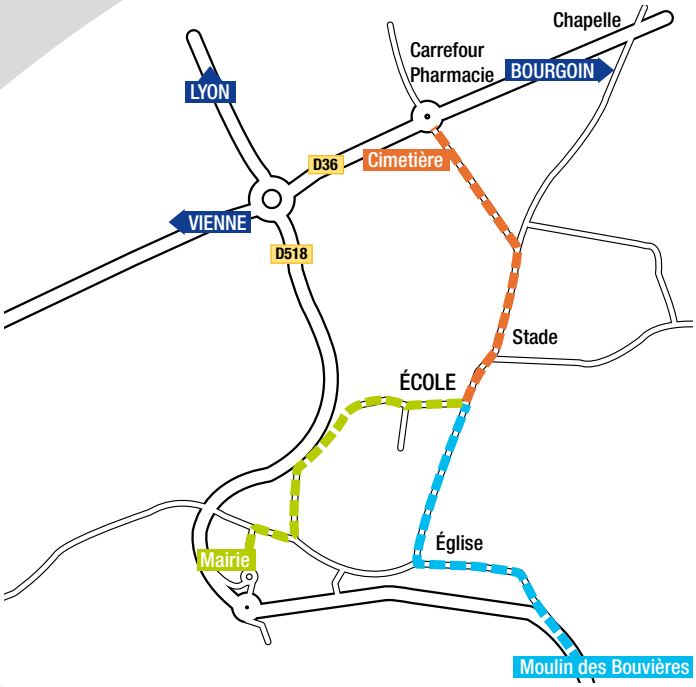

LIGNE A :

▶ **DÉPART 8H10**
arrêt de bus
Restaurant Moulin des Bouvières

LIGNE B :

▶ **DÉPART 8H10**
Place de la Mairie

LIGNE C :

▶ **DÉPART 8H15**
Parking du cimetière

La ligne C était en "attente" cette rentrée scolaire, faute de combattants... mais refonctionnera dès les vacances de La Toussaint.

Si vous avez compris l'utilité du Pédibus, si votre enfant veut rejoindre le groupe sur la ligne la plus proche de chez vous, adressez-vous aux "conducteurs" de bus ou

Pour tout autre renseignement appelez le 06 88 08 72 27

Pour éviter que les lignes reposent sur les mêmes accompagnateurs, nous aimerions être plus nombreux.

Que vous soyez parents ou grands-parents, vous pouvez accompagner 1 matin ou 2 dans la semaine, il n'y a plus que 4 matins cette année... Vous pouvez aussi n'être que "suppléant" pour dépanner en cas d'impossibilité momentanée d'un accompagnateur. Faites-vous connaître ou faites-nous connaître un voisin, une voisine qui voudrait le faire.

LA MARCHE QUOTIDIENNE, C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Véga Environnement

Véga-Environnement
(suite et fin)

POUR LA 7e ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE PEDIBUS FONCTIONNE À DIÉMOZ

*« Tous les matins, avec les copains, je prends la **LIGNE A** (depuis l'arrêt de bus des Bouvières sur la D518) pour aller à pied à l'école. Mais il en existe d'autres : la **LIGNE B** (démarre de la Place de la Mairie) et la **LIGNE C** (vers le cimetière). Rassemblement 8h10, sur le lieu de départ. Je n'habite pas trop loin j'y vais à pied mais ceux qui viennent de l'autre côté du village, les mamans ou papas les déposent en voiture et filent sur leur lieu de travail. Ça leur gagne du temps et ça évite les bouchons sur le parking de l'école ! Deux ou trois accompagnateurs adultes nous attendent. Départ 8h15. C'est super, on discute avec nos copains ou avec les adultes, le trajet paraît très court... on est bien réveillé et en forme pour la journée. Si tu veux rejoindre une ligne de Pédibus, fais-le savoir aux gilets jaunes ou orange qui nous accompagnent et sont à l'entrée de l'école jusqu'à la sonnerie. Peut-être à bientôt sur ma ligne de Pédibus »*

Un écolier de Diémoz.

NOTRE DOSSIER est, cette fois-ci, consacré à
LA VENUE DE NOS AMIS ITALIENS DE CASTELNUOVO-BELBO.

En effet de nombreuses photos ont été prises pendant ces deux jours de visite.

Nous voulions en faire profiter l'ensemble de nos lecteurs.

COMITE DE JUMELAGE
06, 07 & 08 JUILLET 2018

Le groupe sur les marches de la basilique de Fourvière

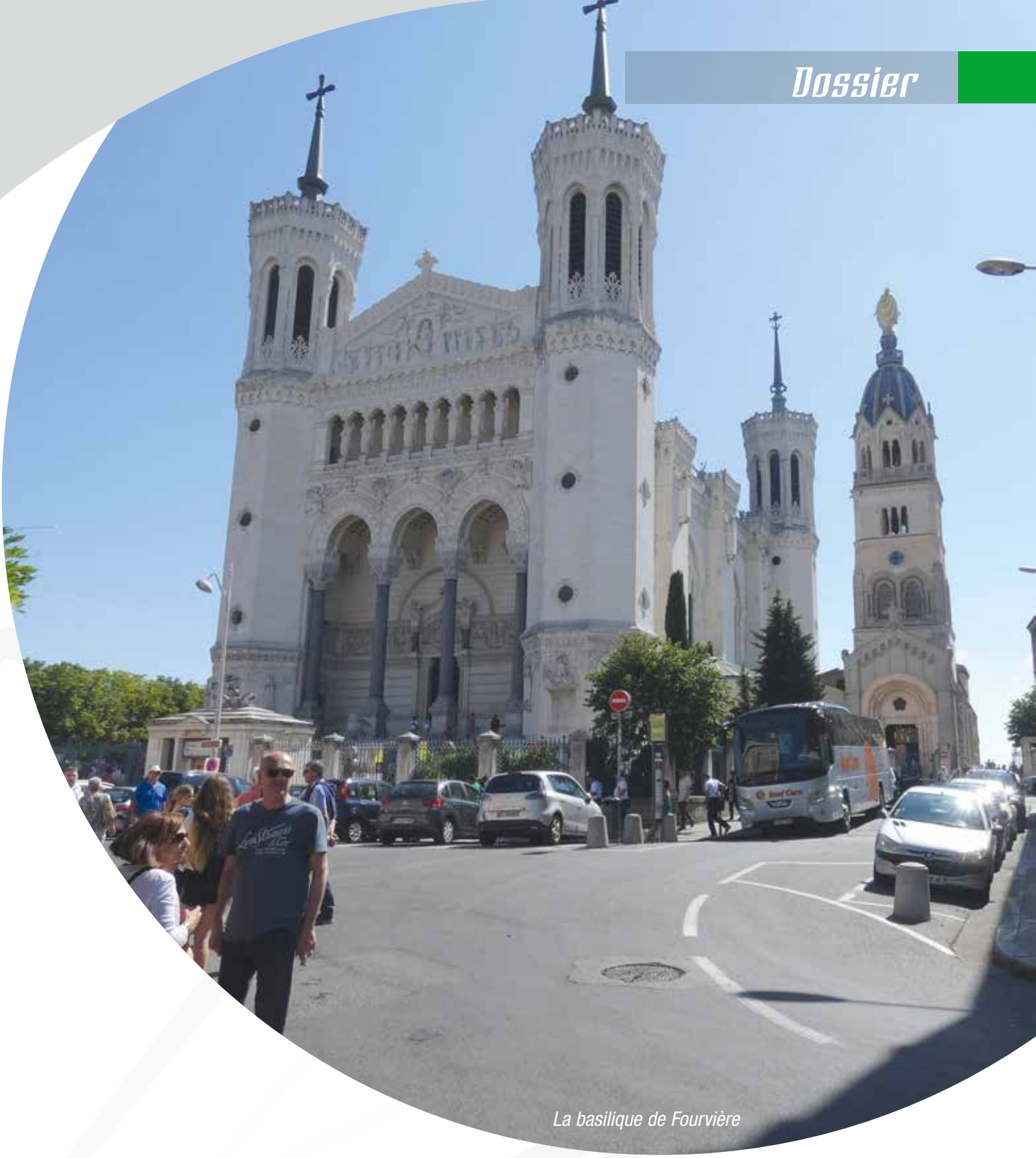

La basilique de Fourvière

UN WEEK-END BIEN REMPLI AVEC NOS AMIS ITALIENS DE CASTELNUOVO-BELBO

Pour la première fois, l'arrivée des italiens était le vendredi soir, ce qui nous a permis une plus grande souplesse pour l'organisation du Samedi.

Plus de 50 italiens étaient présents, rapidement accueillis par les familles diémoises.

COMITE DE JUMELAGE
06, 07 & 08 JUILLET 2018

Le lendemain dès 9 heures du matin,
3 bus de la société Faure emmenaient **près de 140 personnes à Lyon**,
4 guides dont 3 italiens, nous ont pris en charge
pour **visiter la Basilique de Fourvière puis le Théâtre Antique**.

Vue de la Place Bellecour depuis la basilique de Fourvière

Basilique de Fourvière - intérieur

Théâtre Gallo-Romain

COMITE DE JUMELAGE
06, 07 & 08 JUILLET 2018

Escalier caractéristique - Vieux Lyon

Quelques marches d'escalier pour descendre la colline et se retrouver dans le quartier St Jean.

Tous les participants étaient enchantés et émerveillés de se retrouver dans les Traboules classées au patrimoine de l'UNESCO.

Cour intérieure - Vieux Lyon

COMITE DE JUMELAGE
06, 07 & 08 JUILLET 2018

Après ces quelques heures de visite, un peu fatigués mais **la tête bien remplie de beaux souvenirs,** nous nous sommes tous regroupés **chez Monsieur BERTHET à ST Georges d'Espéranche** pour déguster une paella, dont il a le secret.

Une ambiance sympathique et conviviale qui a donné satisfaction à tous.

Puis, quelques heures dans les familles pour ensuite se retrouver à la salle polyvalente Gabrielle REY pour une soirée festive animée par **AVRIL/SONO.** Un orchestre **Mezzo - Mezzo** et sa chanteuse Barbara nous ont fait passer un bon moment, le repas concocté par **le restaurant des Bouvières** fut également apprécié par tous les convives.

Puis il a fallu aller se coucher.

Dimanche, l'apéritif d'honneur et les discours officiels rassemblaient également beaucoup de monde.

Une plaque fut offerte au nom du comité du jumelage avec beaucoup d'émotion par le président Yvan SAYER à Fabio FORMICA, fils de Carlo FORMICA décédé au mois de Mai et ancien maire de Castelnuovo-Belbo. Il a été un des précurseurs italiens de la mise en marche de notre Jumelage il y a près de 50 ans.

Les Maires de nos deux communes, **Aldo ALINERI** et **Christian REY**, ont échangé, après leurs discours des cadeaux au nom de leur municipalité : le maire de **CASTELNUOVO** a offert un tonneau représentant les vignobles de sa commune et une énorme coupe de fleurs, le maire de Diémoz a offert un magnifique coq, emblème de la France et un parchemin sur lequel on pouvait lire La Marseillaise. Des cadeaux remplis de significations.

Un dernier repas dans les familles et ce fut déjà le départ.

Un au revoir avec beaucoup d'émotions, des promesses de se revoir rapidement, ainsi se termina cet échange.

Au moment du départ, chaque famille italienne a reçu au nom du Comité de Jumelage, **des produits locaux, préparés avec soins par Michèle CABART.**

Je tiens à remercier toutes les familles qui ont donné l'hospitalité à nos amis italiens et sans qui l'esprit de notre jumelage ne pourrait être ce qu'il est.
Je remercie aussi les familles qui s'étaient préparées à recevoir des italiens qui ne sont pas venus.

Enfin je voudrais remercier principalement le bureau du Comité de Jumelage qui a œuvré pour que cette rencontre soit la plus réussie possible. Sans oublier notre maire Christian REY toujours aussi impliqué et motivé pour notre Jumelage.

Le Président Yvan SAYER.

MANIFESTATIONS
NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2018

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEU
NOVEMBRE			
Samedi 24	**Basket club**	**SOIRÉE MOULES-FRITES**	*Salle Gabriel Rey*
Dimanche 25	**AS Football**	**LOTO**	*Salle Gabriel Rey*
Vendredi 30	**CCAS + nombreuses associations**	**TÉLÉTHON**	*Salle Gabriel Rey*
DÉCEMBRE			
Samedi 1er	**Caligaë**	**TÉLÉTHON RANDONNÉE ET GOÛTER**	*Bar de la salle Gabriel Rey*
Dimanche 2	**Gymnastique Volontaire**	**VIDE-GRENIER BOURSE AUX JOUETS**	*Salle Gabriel Rey*
Jeudi 6	**Club de l'amitié**	**BÛCHE DE NOËL**	*Maison pour tous*
Samedi 8	**LES PETITS SOULIERS**		*Salle Gabriel Rey + Maison pour tous + Salle du hall des sports*
Mercredi 12	**Les Pit'chounes**	**ARBRE DE NOËL**	*Salle Gabriel Rey*
Samedi 15	**Gymnastique diémoise**	**FÊTE DE NOËL**	*Salle Gabriel Rey*
Samedi 15	**Association Art et Culture**	**SOIRÉE OUVERTE À TOUS**	*Salle intergénérationnelle*
Dimanche 16	**GICCD**	**MARCHÉ DE NOËL**	*Salle Gabriel Rey*
Dimanche 16	**Karaté**	**VENTE D'HUÎTRES**	*Halle marchande*
Mardi 18	**Halte Garderie**	**ARBRE DE NOËL**	*Salle Gabriel Rey*
Samedi 22	**Pétanque Club**	**CAFÉ DE NOËL**	*Bar de la salle intergénérationnelle*
Lundi 31	**Diémoz Compétition**	**SOIRÉE DANSANTE DU RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN**	*Salle Gabriel Rey*

Pour l'année 2019,
le calendrier des manifestations vous sera distribué ultérieurement.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES, *à portée de clic !*

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identife une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Rappel : ARRETE n°97-5126 Préfecture de l'Isère - Article 9

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'**aux horaires suivants** :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

RAMBAUD
Combustibles
Fuel
Fuel supérieur
G.N.R.
Tél : 04 78 40 01 11

Anim' jardin
Alimentation animale
Jardin, plantes, sapins de Noël
Sel adoucisseur, sel de déneigement
Granulés de bois certifiés Din +
35, rue du colombier
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 72 09 93 20

AINSI VA LA VIE

Naissances

BARRE Ethan	né le 20/12/18
DE CATA Aaron, *Jérôme, Jorge*	né le 07/05/18
NAVARRO Mila, *Catherine, Isabelle*	née le 08/06/18
CORRAL Mélina, *Odette, Christiane*	née le 08/07/18
BOUVIER Morgane, *Louise, Liberata*	né le 10/07/18
NOEL BICHO Liam	né le 29/07/18
COUINET Jules, *Patrick, Francis*	né le 20/08/18
PETIT Nolan, *Gabin*	né le 07/09/18
AUBERTIN Max	né le 07/10/18
GOYET Lou	née le 17/10/18

En cas de naissance au sein de votre famille, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en Mairie afin de mettre à jour notre fichier population et de prévoir nos futurs effectifs scolaires.

Conclusion PACS

ROUCHON Ingrid & **PINCE Julien**	le 19/07/18
FERRANTI Léa & **CHALUMEAU Nicolas**	le 20/07/18
MARTINEZ Marina & **NAVARRO Aurélien**	le 17/09/18
ESCOFFIER Céline & **JAMET Stéphanie**	le 26/10/18
MESTRE Lucile & **CHANVILLARD Pierre**	le 31/10/18

Décès

NEMOZ Madeleine ép. BERTHET	le 23/05/18
PIRON Yvette ép. CHEMAIN	le 25/05/18
SIBOULET Louis	le 26/06/18
PEUVERGNE Paulette ép. MASSARDIER	le 28/06/18
QUEMIN Gabriel	le 02/07/18
CALIZ Patrice	le 07/07/18
MARSAN Elvira ép. BONAVENTURA	le 24/07/18
CURNIL Geroges	le 08/08/18
GAUDIN Aimée ép. PICHAT	le 18/08/18
MABILLEAU Henri	le 29/08/18
ROSSET Andrée ép. MARGAIN	le 01/09/18
SINTÉS Marie-France ép. PARRAIN	le 03/09/18
GAGET Nicolas	le 09/09/18
SALLIERE Michel	le 26/09/18
FRANDAZ Charlotte ép. ANCEL	le 06/10/18
CAILLAT Marie Paule ép. STACKOWICZ	le 11/10/18
CHAPUIS Patrick	le 13/10/18
BERTHET Léon	le 15/10/18

Mariage

BORRAS Odile & **NÈPLE Gérard**	le 23/06/18
BERDAH Delphine & **GUSTINELLI Jérôme**	le 13/07/18
REILLE Corinne & **OLLIER Denis**	le 04/08/18
POPILLE Karine & **PEREIRA Julien**	le 08/09/18

Les informations d'Etat Civil que nous publions sont celles connues en Mairie.
Il arrive parfois qu'elles ne nous soient pas communiquées.
En ce qui concerne les décès, nous publions ceux des Diémois
et des résidents de la maison de retraite «Les Jardins de Médicis».

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél : 04 78 96 20 08

Horaires d'ouverture
Lundi - Mardi - Vendredi :
8H - 12H /14H - 18H
Jeudi : 8H - 12H
Samedi : 9H - 12H

Le Maire reçoit
sur rendez-vous le lundi.

Permanence d'URBANISME
(sur rendez-vous, en Mairie)
Mme TOUCHANT
Tél. : 04 78 96 20 08

Cadastre de Vienne
Tél. : 04 74 31 31 55

LA POSTE

Tél. : 04 78 96 25 55

Horaires d'ouverture
Lundi de 14H30 à 16H30 et
du mardi au vendredi de 14H à 16H30

GROUPE SCOLAIRE

École Maternelle
Directrice : Mme PIERRE
Tél. : 04 37 28 07 12

École Primaire
Directeur : M. T'JAMPENS
Tél. : 04 78 96 20 83

Bibliothèque municipale
Horaires d'ouverture
Mercredi : 15H - 18H
Jeudi : 15H - 18H
Vendredi : 15H - 19H

Halte-garderie
Directrice : Mme TANCREDINI
Tél : 04 78 96 28 20

Horaires d'ouverture
Lundi au Vendredi : 7H30 à 18H30
y compris pendant les vacances scolaires.
Fermeture : jours fériés - 1 semaine à Noël et 4 semaines en août.

SANTÉ

Cabinet infirmier
Tél. : 04 78 96 22 52

Ostéopathe
M. CLAMARON
Tél. : 04 72 70 80 03

Dentistes
M. et Mme DEMONET
Tél. : 04 78 96 23 34

Pharmacie
Mme TOUCHANT-PONCE
Tél. : 04 78 96 25 90

Maison de Retraite
"Les Jardins de Médicis"
Directrice : Mme Mylène JOLY
Tél. : 04 78 96 65 00

Assistante sociale d'Heyrieux
Mme FRANCHON
Tél. : 04 78 40 55 22

N° UTILES D'URGENCE

SAMU ▸ 15
Police ou Gendarmerie ▸ 17
Pompiers ▸ 18
Appel d'Urgence Européen et d'un portable (regroupe SAMU, Police, Pompiers) ▸ 112
Enfance Maltraitée ▸ 119
Sans Abris ▸ 115
Dentistes de garde
▸ 04 75 40 82 82 ou 3915
Pharmacie de garde
▸ 04 76 63 42 55 ou 3915
Hôpital de Vienne
▸ 04 74 31 33 33
Hôpital de Bourgoin-Jallieu
▸ 04 74 27 30 99
Centre Anti-poison de Lyon
▸ 04 72 11 69 11
Gendarmerie d'Heyrieux
▸ 04 78 40 00 50
EDF dépannage
▸ 08 10 87 53 06
Drogues Info Service
▸ 08 00 23 13 13
Ecoute Alcool
▸ 08 11 91 30 30
Météo Isère
▸ 08 92 68 02 38

DIVERS

ASSEDIC / PÔLE EMPLOI : 3949

Syndicat des eaux du Brachet
(St-Georges-d'Espéranche) :
Tél. : 04 74 59 09 14

Centre des Impôts
(Villefontaine) :
Tél. : 04 74 96 06 06

Caisse d'Allocations Familiales
(Vienne) :
Tél. : 08 20 25 38 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
(Villefontaine) :
Tél. : 08 20 90 41 07

DIEMOZ
TELETHON 2018
Salle Gabriel Rey

AFM TELETHON

VENDREDI
30 NOVEMBRE 2018

A partir de 16h30

DIEMOZ

Le fil rouge

LE TRAIN DE LA SOLIDARITE

CONCOURS
« Les plus beaux wagons »
seront récompensés

Avec la participation de nombreuses associations

Animation Jeux en bois géants

A partir de 19H00 SOUPE AUX CHOUX ET HOT DOG

(sur place ou à emporter)

1er DECEMBRE

Activités proposées par de nombreuses associations
(voir affiche chez les commerçants et site d'information)

DIÉMOZ

Sam. 8 décembre 2018 - 20 h

Salle Gabriel REY

avec DOUDARYK le chœur ukrainien de LYON en 1re partie

En partenariat avec la municipalité de Diémoz

TARIFS : ▶ Adulte 15 € ▶ Enfant 8 € (-12 ans)

Vente de billets de 10h à 12h samedis 17/11, 24/11 et 1/12
Mairie de DIÉMOZ - Salle des mariages

Renseignements : 06 85 64 17 80

Vente de billets sur place sous réserve de places disponibles.

S.A.S. PUBLICITÉ TOUCHANT - R.C. VIENNE B 449 607 779
Document non contractuel. 12/2017 - Impression : Imprimerie Carle - Bourgoin Jallieu.

Mairie - Place Henri Bousson - 38790 Diémoz Tél. 04 78 96 20 08 - Fax : 04 78 96 28 84
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h - Jeudi : 8h - 12h - Samedi : 9h - 12h - Fermée le mercredi.